Défense de la langue française Nº2



juillet - août - septembre 2011

Au président

2 Philippe Beaussant, de l'Académie française.

Le français dans le monde

- 6 La Plume d'or. Martin Penhale Alliances françaises
- 11 Les brèves. Françoise Merle

Les langues de l'Europe

14 Les langues dans les entreprises. Christian Tremblay

Le français en France

Vocabulaire

- 18 L'Académie gardienne de la langue.
- 19 Mots en péril. Jean Tribouillard
- 20 Acceptions et mots nouveaux.
- 21 Faut-il avouer? Pierre Delaveau
- 24 De dictionnaire en dictionnaire. Jean Pruvost

- 25 Ludique. Bernie de Tours
- 26 Derechef. Jean-Pierre Colignon
- 27 Compréhensif/compréhensible Délégation du Cher
- 28 Laville: mots dessus, mots dessous. Claude Duneton
- 30 Notes sur les couleurs. Philippe Lasserre (†)

Style et grammaire

- 32 L'orthographe, c'est facile! Jean-Pierre Colignon
- 35 Extrait de La Lettre du CSA.
- 36 Ponctuation. Jean Fenech
- 37 Aux journalistes. Jean-Pierre Colignon
- 38 Quelques accords... Pierre Bouchart
- 39 Le saviez-vous? Jean Tribouillard Jean-Pierre Colignon Jacques Pépin

Humeur/humour

- 43 L'aire du taon. Jean Brua
- 44 La rédaction de Pierre Schændærffer
- 46 « Bousseter ». Bernard Leconte

- 47 Un animal étrange. Étienne Parize
- 48 Ils l'ont dit. Jean-Pierre Colignon

Comprendre et agir

- 49 Question écrite. Jacques Legendre
- 52 Éloge du livre. Pierre Bouchart André Suarès
- 54 La chasse à l'anglais. Francoise de Oliveira
- 56 Tableau d'horreurs. Marceau Déchamps
- 57 Tableau d'honneur. Marceau Déchamps
- 58 Mots croisés de Melchior.
- 59 Pour les Nuls. Jean-Joseph Julaud

Nouvelles publications

- 62 Nicole Vallée Jacques Dhaussy Christian Nauwelaers
- I à XIV

Vie de l'association

Défense de la langue française 222, avenue de Versailles, 75016 Paris Téléphone: 01 42 65 08 87

Courriel: dlf.contact@orange.fr Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication: **Guillemette Mouren-Verret**

Technic Imprim 91970 Les Ulis

Revue trimestrielle Dépôt légal P-2011-3

Dépôt légal nº8 CPPAP nº 0313 G 83143

Philippe Beaussant



Natif de Bordeaux, Philippe Beaussant a vécu à Toulon où il a été animateur culturel et a fait jouer et mis en scène Shakespeare et Molière. Son premier livre, *Le Jeu de la prière et de la foi*, sur l'art roman, est publié en 1965. Mais, c'est la

musique – sa passion –, la musique baroque en particulier, qui lui a inspiré la plupart de ses œuvres. En Australie, pendant cinq ans, il enseigne le français, préside l'Alliance française, ouvre en 1968 une maison de France à Adélaïde, crée un ensemble instrumental et vocal consacré à la musique française des XVIIIe et XVIIIe siècles et monte avec ses étudiants l'*Armide* de Lully. En 1986, Philippe Beaussant fonde le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV), mais c'est la radio qui a été son instrument privilégié pour faire connaître les musiciens baroques français et italiens, sur France Musique et Radio Classique. Depuis 1974, il est producteur à Radio France, station qui a diffusé ses chroniques très documentées et pédagogiques sur la musique baroque. Il a animé pendant plusieurs années *Le Matin des musiciens* sur France Musique.

Il s'intéresse aussi à la langue française et plus particulièrement à son vocabulaire, comme le montre cet extrait de l'un de ses passionnants ouvrages – *Le Roi-Soleil se lève aussi* –, dans lequel Philippe Beaussant, après avoir noté l'évolution du sens du mot *valet*, affirme : « *Méfions-nous des mots. C'est à*

peine si leur carapace change quelquefois un peu avec l'orthographe : mais ce dont ils parlent s'est transformé avec les choses, avec les manières de vivre, avec les mœurs, avec les pensées. Les mots sont pleins de sous entendus, dont les hommes les remplissent comme des pâtés en croûte : et parfois nous ne comprenons plus ce qu'ils disent. Quand donc le mot « vilain » a-t-il cessé de désigner un brave villageois pour le qualifier de















Philippe Beaussant, écrivain, conseiller artistique, membre de l'Académie française, né en 1930 à Caudéran (Gironde). Diplômes: Master of Arts, licence de lettres.

Carrière: professeur de lettres classiques (1954), lecteur en littérature française à la Flinders University (Australie) (1965), chef du département Éducation à Sodeteg (1974). Producteur à Radio France (depuis 1974), directeur fondateur de l'Institut de musique et danse anciennes (IMDA) (1977), conseiller artistique du Centre de musique baroque de Versailles (1988-95), directeur du théâtre baroque de France (1994-97), conseiller artistique du Printemps des arts de Nantes (depuis 2003), élu à l'Académie française en 2007.

Parmi ses œuvres: Le Jeu de la pierre et de la foi (1962), L'Archéologue (1979, prix de l'Académie française 1979), François Couperin (1982, prix de l'Académie française 1983), Versailles, opéra (1982), Rameau de A à Z (1983) Vous avez dit « baroque »? (1988), Vous avez dit « classique »? (1991), Lully ou le musicien du soleil (1992), prix de la critique, prix d'histoire de l'Académie française et prix Goncourt de la biographie 1993), Héloïse (1993, Grand prix du roman de l'Académie française 1993), Les Plaisirs de Versailles (1996), Louis XIV artiste, Stradella (1999), Le Roi-Soleil se lève aussi (2000), Le Chant d'Orphée selon Monteverdi (2002), Monteverdi (2003), Le Rendez-vous de Venise (2003, prix de la ville de Nantes), Passages. De la Renaissance au baroque (2006), Où en étais-je ? (2008), Titien. Le chant du cygne (2009), L'Opéra royal de Versailles (2010); producteur et metteur en scène de L'École des amants à l'Opéra-Comique (1995).

Décorations : chevalier de la Légion d'honneur et dans l'ordre national du Mérite, officier des Arts et des Lettres.

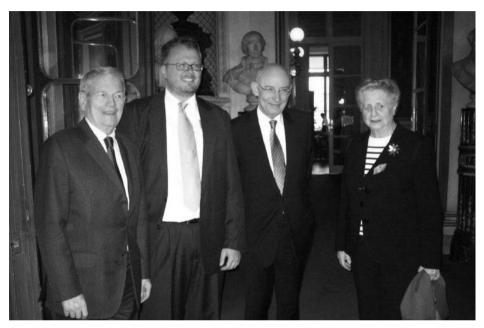
Distinctions : Prix de la langue française pour l'ensemble de son œuvre (2001), prix littéraire Prince Pierre de Monaco (2004) et prix Prince Pierre de Monaco pour l'ensemble de son œuvre (2004).

rustre, de malappris et de coquin, alors que son frère « villageois » restait honnête ? Et voyez comme l'érudit Étienne Pasquier nous tend lui-même un piège en affirmant que Valet d'écurie est un titre noble (il veut parler, bien sûr, d'un jeune écuyer), alors que nos arrière-grands-pères, s'ils avaient encore des chevaux, n'y voyaient plus qu'un ramasseur de crottin ?

Dans une société qui ne veut pas établir de rupture avec son passé, comme était la royauté, le vocabulaire recèle mille secrets, qui se perdent lorsqu'elle disparaît. Mais il faut, pour les deviner, prendre les mots au sérieux et ne jamais oublier qu'ils sont eux-mêmes une partie de l'Histoire. »

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de DLF à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.
M. ou M ^{me} (en capitales)
suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à
M. ou M ^{me} (en capitales)
Adresse:
M. ou M ^{me} (en capitales)
Adresse:

La Plume d'or



De gauche à droite, le sénateur André Ferrand, représentant les Français de l'étranger et parrain de la Plume d'or depuis 2000, le lauréat Martin Penhale, procureur de la Couronne à Adélaïde (Australie), le sénateur Jacques Legendre, président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, et Françoise de Oliveira, vice-présidente de DLF.

Cette photo a été prise dans un couloir du Sénat où ces personnes se sont rencontrées à l'improviste, le 24 mars 2011, à l'occasion de la remise du prix de la Plume d'or 2010 par le sénateur André Ferrand au lauréat Martin Penhale. Voici son discours de remerciement.

Je vous remercie du très grand honneur que vous me faites en me remettant ce prix. J'ai été vraiment très étonné et ému de recevoir la nouvelle en juin dernier. Me trouver parmi vous au Sénat de la République française, c'était une chose inconcevable.

Et on me demande souvent pourquoi un type des antipodes se passionne pour la langue française. Une très bonne question.

Même si nos deux pays sont vraiment très éloignés l'un de l'autre, il existe néanmoins, pour moi, des liens historiques importants entre la France et l'Australie. Par exemple, il y a des parties de la côte de l'Australie du Sud, près de chez moi, qui ont été découvertes en 1802 par un jeune explorateur français nommé Nicolas Baudin. Mais les Anglais l'ont devancé de quelques mois, sinon le français aurait bien pu être ma langue maternelle!

Il y a presque cent ans, des milliers de soldats australiens, y compris mes deux grands-pères, ont contribué à défendre le territoire de la France et de la Belgique pendant la Première Guerre mondiale. Beaucoup d'entre eux sont enterrés en France. D'après la mythologie familiale, un de mes grands-pères a fait la connaissance d'un jeune soldat français, Marcel. En souvenir de son ami, le deuxième prénom de sa fille, c'est-à-dire de ma mère, sera également Marcelle.

Aujourd'hui, ce qui nous lie les uns aux autres dans cette salle, c'est la conviction qu'en approfondissant ses connaissances d'une langue, quelle que soit la langue, on comprend mieux sa propre culture, ainsi que la culture et les opinions des autres, ce qui est absolument nécessaire pour la sauvegarde de la démocratie et de la civilisation.

Je voudrais remercier Monsieur le Sénateur et le Sénat du soutien apporté au concours. J'aimerais aussi remercier très sincèrement DLF de sa générosité, d'avoir organisé cette Plume d'or pour les étudiants de l'Alliance française et de m'avoir comblé de prix et d'hospitalité cette semaine à Paris. Je vous souhaite beaucoup de succès à l'avenir. Ensuite, je suis très reconnaissant à l'Alliance française de l'Australie du Sud de m'avoir tellement encouragé dans mes études.

Enfin et surtout, c'est envers la langue française que je me sens redevable d'avoir, d'une façon merveilleuse et parfois imprévisible, enrichi ma vie.

Martin Penhale

Lauréats de La Plume d'or 2011

1 ère	Simona Savarino	Forli	Italie
2e	Naomy Rafaliarinosy	Morondava	Madagascar
3 e	Faniry Meva Andriamiseza	Tananarive	Madagascar
4es	Junie-Moon Curtiss	Santa Rosa	États-Unis
	Maria Kulikouskaya	Irkoutsk	Russie
	Oksana Mantchoulenko	Kiev	Ukraine
	Catherine Partina	Rostov-sur-le-Don	Russie
	Sammy Perez Jarvis	La Havane	Cuba
	Mihanta Felana Rakotoarivelo	Majunga	Madagascar
10es	Aina Mitia Rasolomanana	APEAF	Madagascar
	Anca Sîia	Pitesti	Roumanie
	Mihaela Vintila	Pitesti	Roumanie
13es	Mercedes Chaveco Cabrera	La Havane	Cuba
	Yris Odette Deguenon	Pecs	Hongrie
	Kateryna Ganziuk	Louhansk	Ukraine
	Maria Helena Guinle	Nova Friburgo	Brésil
	Martin Iliev	Varna	Bulgarie
	Isabella Lega	Forli	Italie
19es	Serge Andriatahina	Moramanga	Madagascar
	Ignacy Ramanirabahoaka	Antsirabe	Madagascar
	Andrea Siani	Avellino	Italie
	Dorina Timbur	Tiraspol	Moldavie
	Viviane Yanagui	Brasilia	Brésil
24es	Conny Callea	Bari	Italie
	Marcela Medina	Quito	Equateur
	Nimiantsoa Ramajarivelo	Moramanga	Madagascar
	Maria Reus-Degeling	Hoorn	Pays-Bas
00	Anna Rojkova	Catherinebourg	Russie
Zyes	Atie Den Haan-Schotte	La Haye	Pays-Bas
	Yishuang Hu	Chengdu	Chine
	Rosemary Luke	Adélaïde	Australie
	Helios Segovia	Montévidéo	Uruguay
	Moreno Stambazzi	Forli	Italie
	Yanina Vassilieva	Saint-Pétersbourg	Russie
	Andréa Vieira	Teresopolis	Brésil
2700	Anastasia Yordachko	Tchernivtsi	Ukraine
3/85	Anicet Buka	Kikwit	RD du Congo
	Huifang Ding	Chengdu	Chine
	Faniriantsoa Herilaza	Majunga	Madagascar
	Mario Juliao Silva Junior	Récife	Brésil
	Maria Logvinova	Rostov	Russie
	Rutuja Morankar	Pune	Inde
1100	Mihaela Nicolescu	Ploiesti	Roumanie
44 ^{es}	Luca Cataldi	Avellino	Italie
	Alexandra Duldieva	Tiraspol	Moldavie
	Maria Antonietta Ventimiglia	Bari	Italie
/ 000	Hanlu Zeng	Chengdu	Chine
48es	Thais Caldeira	Santos	Brésil

/ 000	D.L. C.	Di '	ъ :
4063	Rebeca Catanescu	Ploiesti	Roumanie
	Carlotta Ciuffi	Carrare	Italie
	Flavia Fiadone	Carrare	Italie Brésil
	Geraldo Frazao de Aquino Junior	Récife Rostov	Russie
	Sophie Kobilianskaia Stefania-Ionela Oachesu	Ploiesti	Roumanie
	Daniel Simon	Pecs	Hongrie
	Wopje Smeets	La Haye	Pays-Bas
	Maria Zileni Sousa	Brasilia	Brésil
58es	Krisztina Juhasz	Debrecen	Hongrie
00	Dorottya Keczan	Debrecen	Hongrie
	Karina Melnitska	Tchernivtsi	Ukraine
	Nzobe Meru	Arusha	Tanzanie
	Zsofia Nemeth	Pecs	Hongrie
	Pascal Iheanacho Ohanma	Ios	Nigéria
	Sonuta Ramerimalala	Tamatave	Madagascar
65es	Suvderdene Batkhuu	AF de Mongolie	Mongolie
	Chieh-Hua Chuang	Kaohsiung	Taïwan
	Maristella Deves	Caxias do Sul	Brésil
	Javier Elosegui Viera	La Havane	Cuba
	Mukta Gadag	Pune	Inde
	Tej Ganapathy	Bangalore	Inde
	Byurakn Ishkhanyan	AF d'Arménie	Arménie
	Rashna Maharjan	Katmandou	Népal
	Henriette Nyunga Mukengela	Dar Es Salaam	Tanzanie
	Tomislav Popovic	Zagreb	Croatie
	Georgiana-Alexandra Sasu	Pitesti	Roumanie
	Joleen Weststeijn	La Haye	Pays-Bas
77 es	Olga Bibanaeva	Catherinebourg	Russie
	Rebeca Henriques do Amaral	Santos	Brésil
	Shreya Iyenyar	Delhi	Inde
	Joselly Martins	Santos	Brésil
	Amanda Sarthou	Montévidéo	Uruguay
	Ekaterina Selezneva	Catherinebourg	Russie
	Annette Van Dongen Torman	Kennemerland	Pays-Bas
OFor	Rebecca Willis	Albuquerque	Etats-Unis
90es	Mariana Alvares	Bragado	Argentine
	Masa Filipovic	Zagreb	Croatie
	Sara Horva'th	Pecs Vicosa	Hongrie
	Lais Cristina Lopes da Fonte Esther Mukila	Kikwit	Brésil RD du Congo
	Gillian Michell	Albuquerque	États-Unis
	Marie-Eugénie Mora	Bragado	Argentine
	Anita Paprotna	Szczecin	Pologne
93es	Alexander Alm-Pandeya	Stockholm	Suède
00	Gerelmaa Enkhbold	AF de Mongolie	Mongolie
	Charmaine Falzan	Malte	Malte
	Isaac Gatt	Malte	Malte
	Tony Sheehan	Dublin	Irlande
	Barbara Trepkowska	Bydgoszcz	Pologne
99es	Reziana Ibraj	Korca	Albanie
	Douglas Macallister	Glasgow	Royaume-Uni
	•	0	•

Nouvelles des Alliances françaises

En envoyant au sénateur André Ferrand les meilleures copies des candidats de La Plume d'or, la plupart des responsables des Alliances françaises ou des Instituts français ajoutent un petit mot. En voici quelques exemples.

C'est avec grand plaisir que notre Alliance française a participé pour la première fois au concours Plume d'or organisé par l'association Défense de la langue française.

Nos étudiants furent très motivés de pouvoir tester leurs connaissances en français à cette occasion !

Laurence Rogy — Alliance française de Goiàs (Brésil)

* * *

Cette première édition organisée dans notre institution s'est déroulée dans les meilleures conditions. Ce concours a remporté un grand succès, offrant ainsi aux apprenants une belle occasion de s'intéresser à la langue et la culture françaises.

Hélène Bekker — Alliance française de Nairobi (Kenya)

* * *

Comme chaque année nous sommes très heureux de participer à ce concours, nous vous remercions et vous souhaitons beaucoup de réussite. Faouzia Salimi — Alliance franco-marocaine d'El Jadida

* * *

En vous remerciant pour cette chance que vous nous offrez de continuer à participer à la traditionnelle « Plume d'or » et en attendant de vos nouvelles, je vous prie d'agréer...

Tatiana Tchistiakova — Institut français de Saint-Pétersbourg

* * *

Comme vous pourrez le constater, le niveau de français des participants de cette année n'est pas très bon. J'espère quand même qu'à force de travailler nos étudiants vont améliorer leur français pour le futur concours 2012. Roza Goubaïdoullina — Alliance française de Kazan (Russie)

Les brèves

de la Francophonie – de chez nous – et d'ailleurs

Espagne:

Nouveau magazine bimestriel destiné aux francophones d'Espagne, Rezo Mag entend créer un lien entre les francophones de Madrid et ceux de Barcelone, ainsi qu'avec le pays qui les accueille.

Vietnam:

Du 1er au 7 août, à Da Nang, s'est tenue la quatrième université d'été pour étudiants de français de la région Asie-Pacifique. Une vingtaine d'accompagnateurs et 170 étudiants représentaient sept pays: Birmanie, Cambodge, Chine, Laos, Malaisie, Thaïlande et Vietnam.

États-Unis:

• Première rentrée, le 15 août, du lycée français de La Nouvelle-Orléans, pour les trois sections de maternelle. Ce nouvel établissement étendra progressivement ses classes jusqu'à la terminale.
• Du 8 au 14 novembre, dans les écoles et dans les villes, l'AATF* organisera sa 12e Semaine du français, pour montrer au public toutes les bonnes raisons d'apprendre cette langue. Thèmes retenus:

cuisine, art et artisanat, sciences, technologie et métiers, cinéma, sports, jeux et traditions, musique et danse.

Lectures :

- Guide pratique du vademecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales (Nathan, 2011, 85 p., à charger sur l'internet). Ce guide publié par l'OIF* rappelle les enjeux liés à la promotion du multilinguisme dans la diplomatie et ses implications pratiques. • Usage du français dans les PME marocaines: vers une
- PME marocaines : vers une stratégie de communication, de Toufik Madji (Éditions universitaires européennes, 2011, 360 p., 98 €).
- La librairie Orphie, dont l'une des deux enseignes est « Le monde francophone », vient d'ouvrir au 15, rue Victor-Cousin, à Paris-5°.

Sur le site de l'OIF*, la médiathèque de la Francophonie propose un accès libre et direct à un fonds de plusieurs milliers de photos, vidéos et documents audio, avec un puissant moteur de recherche.

Canada :

Acadie Média, la plus grande entreprise multimédia francophone d'Acadie, réunit L'Acadie nouvelle (un des deux quotidiens francophones encore indépendants au Canada avec Le Devoir à Montréal), l'imprimerie Acadie Presse et le site internet Capacadie.com.

Quelques prix décernés par l'Académie française en 2011 :

• Francophonie:

Grand Prix à Abdellatif Laâbi, traducteur, écrivain et poète marocain;

Grande Médaille à Daryush Shayegan, philosophe et romancier iranien, professeur à l'université de Téhéran; et le prix Hervé-Deluen à l'écrivain Moussa Konaté, pour la diffusion de la littérature francophone au Mali.

• Le Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises à Akira Mizubayashi pour Une langue venue d'ailleurs (voir p. 64) et la Grande Médaille de la chanson française à David McNeil pour l'ensemble de ses chansons.

Les 28es Francophonies en Limousin auront lieu du 28 septembre au 8 octobre. Au programme : théâtre, danse, musique, littérature...

La DGLFLF* organise à Lyon les 18 et 19 octobre le « Colloque francophone sur les évolutions du français contemporain ».

Cambodge:

Avec le soutien de l'AIRF* et de la Région Rhône-Alpes, l'IFRAMOND* organise à Siem Reap, début novembre, l'Université d'été de la Francophonie.

À Paris, le 1er et le 2 décembre, la 27e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie réunira les ministres francophones des Affaires étrangères et/ou de la Francophonie. Elle sera précédée, le 30 novembre, par la 82^e session du Conseil permanent de la Francophonie, présidée par Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF*.

La Guadeloupe accueillera du 3 au 10 décembre le Colloque des Amériques francophones. Thèmes: linguistique, tourisme, culture, histoire des peuple-

ments des Amériques et de la Caraïbe.

Brésil:

Le IIe Congrès international de Néologie des langues romanes (Cineo 2011) aura lieu du 5 au 8 décembre à l'université de São Paulo. Toutes les langues romanes seront langues officielles de ce congrès.

Maroc:

La Journée marocaine des dictionnaires - « Dictionnaires. technolectes terminologie » - aura lieu, le 9 décembre, à l'université Ibn Tofaïl de Kénitra.

Les « États généraux du multilinguisme dans les Outre-mer », organisés par la DGLFLF*, se tiendront du 14 au 18 décembre en Guvane.

Belgique:

La Maison de la poésie et de la langue française de Namur organise, jusqu'au 31 janvier 2012, un concours international de sonnets, ouvert à tous (participation : $15 \in$).

L'OIF* a lancé le 20e appel

à projets du Fonds francophone des inforoutes, dont la mission est de favoriser la présence du français dans l'univers numérique, l'appropriation et l'usage des technologies dans les pays du Sud et d'Europe centrale et orientale. Les dossiers de candidature peuvent être déposés jusqu'au 16 mars 2012.

La Semaine de la langue française et de la francophonie 2012 se déroulera du 17 au 25 mars. « Âme, autrement, caractère, chez, confier, histoire, naturel, penchant, songe, transports », sont les dix mots, puisés dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, choisis pour illustrer « ce qui touche à l'intime ».

Françoise Merle

*AATF

American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*AIRF

Association internationale des régions françaises *DGLFLF Délégation générale

à la langue française et aux langues de France *IFRAMOND

Institut pour l'étude de la francophonie et de la mondialisation

Organisation internationale de la Francophonie

Les langues de l'Europe

Les langues dans les entreprises Récit d'une petite révolution copernicienne

Il y a parfois des évolutions profondes auxquelles on ne prête pas attention. C'est le cas de la question des langues dans les entreprises. La grande idée reçue, largement reprise dans le discours politique et journalistique, se réduit souvent à ceci : pour faire des affaires « à l'international », on a besoin d'une seule langue et cette langue, c'est l'anglais. Inutile d'investir dans d'autres langues moins diffusées, tout le monde parlant anglais. D'ailleurs, si tout le monde parlait la même langue, on se comprendrait beaucoup mieux. Les langues sont des obstacles aux échanges. Pour faciliter le commerce, il faut imposer une langue unique.

Bien que simplistes, ces idées n'en sont pas moins largement partagées dans le corps social de la plupart des pays européens. Et comme disait Einstein, « il est plus difficile de détruire un préjugé qu'un atome ».

Pourtant, des études commencent à se multiplier qui montrent que l'anglais ne suffit pas, ce qui change la manière de traiter la question linguistique dans l'entreprise et conduit à une petite révolution copernicienne en quelque sorte.

Fin 2006 paraît le rapport ELAN, commandé par la Commission européenne à un centre de recherche britannique, qui révèle que les défauts de compétences en langues font perdre des affaires aux entreprises européennes.

En 2008, un nouveau rapport est publié sous l'égide de la Commission européenne à l'issue d'un Forum des entreprises pour le multilinguisme par un groupe de dirigeants d'entreprises et d'experts sous la présidence d'Étienne Davignon. Sous le titre *Les langues font nos affaires*, ce rapport confirme les conclusions du rapport ELAN, appelle l'attention sur le risque de perte de compétitivité par rapport aux pays émergents qui investissent massivement dans les langues et conclut à la nécessité de promouvoir des politiques de promotion du multilinguisme à tous les niveaux des chaînes décisionnelles publiques et privées depuis les gouvernements jusqu'aux petites entreprises.

En Suède, une étude comparative a pu établir une corrélation entre politiques linguistiques et performances à l'exportation. Cette étude conduite dans quelques entreprises suédoises, allemandes et françaises, a conclu que les entreprises allemandes, qui avaient le plus développé de compétences en langues diversifiées, avaient de meilleurs résultats que les entreprises suédoises n'utilisant qu'une seule langue, les entreprises françaises se trouvant en situation intermédiaire.

En Suisse, des études menées notamment sous la direction de François Grin font apparaître que si ce pays devait se priver de ses compétences plurilingues, il serait appauvri d'environ 9 % de son PIB.

Le projet européen DYLAN distingue entre politique officielle, perception des cadres et salariés et pratiques quotidiennes observées. La réalité est souvent plus nuancée que ce que l'on imagine et l'entreprise plurilingue a des réserves de souplesse et de créativité supérieures à celles de l'entreprise internationale monolingue.

Des enquêtes menées en Lorraine, en Alsace et en Catalogne nous montrent que pour les entreprises qui s'insèrent dans des réseaux de proximité ou mondiaux, les langues seront un instrument essentiel, l'anglais n'apportant qu'une réponse partielle.

Le Rapport au Parlement sur l'application de la loi du 4 août 1994 comporte également des informations très intéressantes sur les politiques et les pratiques développées dans de grandes entreprises internationales en France.

Ces considérations ne concernent pas uniquement les pays non anglophones. Au Royaume-Uni, on s'inquiète sérieusement des

conséquences du déclin de l'apprentissage des langues vivantes. La fascination pour un monde monolingue, donc monoculturel, est source de profonde inquiétude pour les plus hautes institutions éducatives et le patronat britannique. La dernière étude réalisée à la demande de la Confederation of British Industry a conclu que les langues dont les entreprises ont le plus besoin sont en priorité le français, l'allemand et l'espagnol, suivis du polonais et du chinois. Aujourd'hui, le British Council, avec de nombreux partenaires dont l'OEP, a pris l'initiative d'un projet européen, Rich Language Europe – L'Europe riche de ses langues, dont l'objectif est de développer le plurilinguisme en Europe, y compris, bien sûr, au Royaume-Uni.

La Commission européenne a intégré ces tendances profondes, qui bouleversent les idées reçues, en cessant de considérer les langues comme des obstacles aux échanges, en prenant les peuples tels qu'ils sont et en respectant la diversité des langues et des cultures. Elle voit désormais dans la diversité linguistique et culturelle une richesse considérable à intégrer dans les stratégies d'entreprises.

À cet égard, le projet CELAN (réseau pour promouvoir la compétitivité et l'emploi par des stratégies linguistiques), dans lequel est engagé l'OEP, est exemplaire. Grâce à une meilleure connaissance des pratiques linguistiques des entreprises et surtout de leurs besoins, il vise à mettre à leur disposition des ressources adéquates pour que les langues deviennent pour elles un avantage dans la compétition économique.

Christian Tremblay*

Cadeau de bienvenue!

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

^{1.} Président de l'OEP (Observatoire européen du plurilinguisme).

^{2.} Coordinateur pour la cohésion sociale du groupe GDF-Suez.

Lefrançais

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

l. PUBLIC, IQUE adj. XIIIº siècle. Emprunté du latin *publicus*, « qui concerne le peuple ; qui appartient à l'État ».

- 1. Qui intéresse tout un peuple, qui concerne la population d'un pays en son entier ; général, commun. *Concourir à l'intérêt public*. [...]
- 2. Qui tient au gouvernement du peuple, qui appartient à l'État ou aux collectivités locales et relève de leur administration, de leur budget. *La conduite des affaires publiques*. [...]

DROIT. *Droit public*, ensemble des règles juridiques relatives à l'organisation ou au fonctionnement de l'État. [...]

Par méton. Qui exerce des fonctions au sein de l'État ou des collectivités locales. *Fonctionnaire public.*

HIST. Accusateur public, voir accusateur. Loc. Un homme public, une personne publique, qui exerce quelque responsabilité d'intérêt collectif ou, par extension, qui jouit d'une notoriété l'exposant aux regards d'autrui. [...]

- 3. Qui est à l'usage, à la disposition de tous. Une bibliothèque, une promenade publique. [...] Loc. fig. Espaces, lieux publics. [...] Spécialt. Écrivain public [...].
- **4.** Qui est connu de tout le monde, qui est manifeste. *Cette nouvelle est déjà publique*. [...]

Spécialt. Qui a lieu en présence de tous; auquel chacun a le droit d'assister. [...] II. PUBLIC n. m. XIVe siècle. Forme substantivée de *public I*.

- 1. Ensemble de la population considérée comme un tout. *Informer alerter le public.* Porter un arrêt de justice à la connaissance du public par voie de presse. [...]
- **2.** Groupe, catégorie de personnes qui ont un goût commun, qui manifestent un même intérêt pour une œuvre, un art, un type de spectacles, etc. *Avoir, toucher un large public.* [...]

Loc. *Être bon public*, se montrer aisé à contenter, peu enclin à la sévérité. [...]

3. Loc. En public, en présence, à la vue de tous ; devant des spectateurs (en ce sens, doit être préféré à l'anglais live). Paraître, se montrer en public. Parler en public. Se produire en public Une émission enregistrée en public.

PUBLIPOSTAGE n. m. xx^e siècle. Composé à partir de *public I* et de *postage*.

ÉCON. Prospection, vente ou démarchage par voie postale. *Publipostage groupé*, regroupement, proposé par différents annonceurs, d'offres de produits ou de services acheminées par voie postale. **Doit être préféré à mailing**.

^{*} Extraits du fascicule PROMÉTHÉEN à QUADRIVIUM (25 mai 2011) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française.* Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

MIRLIFLORE n. m. Terme familier. Jeune homme qui fait l'agréable, le merveilleux.

« Je figurerais mal dans un cercle de petits mirliflores. » (M^{me} d'Épinay.) Francisque Michel voit dans ce mot une altération de *mille fleurs*, dénomination prise des bouquets dont se paraient les élégants du temps passé.

MORGUE n. f. Du verbe *morguer*, « braver ». 1. Contenance sérieuse et fière.

« Morgue de magistrat rébarbatif, sévère

Qui ne dément jamais son brave caractère. » (Dufresny.)

- 2. Orgueil et suffisance.
- « C'est injustice et folie de priver les enfants qui sont en aage¹, de la familiarité des peres, et de vouloir maintenir en leur endroict une morgue austere et desdaigneuse. »

 (Montaigne.)

MORGUER v. tr. Faire la morgue à quelqu'un.

Fig. « Morguant la destinée et gourmandant la mort. » (Régnier.)

SE MORGUER v. réfl. Se faire la morgue l'un à l'autre.

« Là, ils [les deux Simon] commencèrent tous deux à se morguer. » (Voltaire.)

MUNIFICENCE n. f. Du latin *munus*, « charge, fonction ». Disposition qui porte à donner avec largesse, avec libéralité.

« Sartre, dont la munificence était légendaire, nous embarqua dans un taxi. » (Beauvoir.)

MUSSER et var. MUCHER v. tr. et pron. Du latin populaire muciare, « cacher ».

- « Il aperçut alors trois minuscules pastilles noirâtres, qui prestement se muchèrent dans un repli du drap. » (Gide.)
- « Tasie, sans répondre, bâillait, mussait sa tête au creux de son bras replié. » (Genevoix.)

NICE adj. Du latin *nescius*, « qui ne sait pas ». Archaïsme littéraire, ignorant, niais.

« Allah m'a placé, simple et nice dans un monde trop compliqué. » (Arnoux.)

Jean Tribouillard

^{1. «} Aage a été de trois syllabes dans l'ancienne poésie ; il n'a cessé de l'être et la contraction des deux a ne s'est faite, bien que l'ancienne orthographe subsistât, que vers le XVe siècle. » (Littré.)

Acceptions et mots nouveaux*

Allette de Bout de voilure placé obliquement ou orthogonalement à l'extrémité de l'aile d'un aéronef de manière à accroître la finesse aérodynamique en réduisant l'intensité du sillage tourbillonnaire issu de l'aile.

FURTIVITÉ (pour : stealth, stealthiness) : Caractéristique d'un engin terrestre, aérien ou naval, dont la signature est rendue difficilement détectable. Voir aussi : SIGNATURE.

MISSION DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE (pour : monitoring mission) : Mission consistant à s'assurer, par l'observation et la collecte d'informations, de l'application d'un accord et, si nécessaire, à proposer des mesures correctives.

Note: Les missions de surveillance et de contrôle sont notamment mises en œuvre au cours des opérations de soutien de la paix menées par un État ou une coalition d'États sous l'égide de l'ONU, de l'Union européenne ou de l'OTAN.

PROPULSION ANAÉROBIE (pour : airindependent propulsion [AIP]) : Système de propulsion qui permet à un sousmarin de fonctionner longtemps sans utiliser l'air extérieur et sans remonter à la surface.

Note : La propulsion anaérobie permet d'accroître l'autonomie en plongée du sousmarin, qui peut passer de quelques heures à quelques jours, et, par voie de conséquence, de diminuer les risques de détection.

RAFALE DESCENDANTE (pour : downburst) : Effondrement d'une masse d'air froid entraînant localement de forts cisaillements de vents verticaux et des turbulences intenses au voisinage du sol. Note : Les rafales descendantes peuvent présenter un danger pour les avions, en particulier lors du décollage et de l'atterrissage.

SIGNATURE (pour : *signature*) : Ensemble des caractéristiques d'un signal qui permettent l'identification d'une cible.

Note:

- 1. La signature peut être passive, comme la signature thermique d'un véhicule, ou active, comme une signature radar.
- 2. La signature peut être acoustique, électromagnétique, magnétique, radar ou thermique.

^{*} Extraits de « Vocabulaire de la défense », publiés au *Journal officiel* le 19 juin 2011. Signalons aussi le « Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire », publié le 1er juillet 2011. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme*: http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.

Faut-il avouer?

Au Moyen Âge, aveu est d'abord un terme de féodalité. Il en est resté l'expression un homme sans aveu, c'est-à-dire sans suzerain, qui n'a donc aucune attestation d'honorabilité, de soutien moral, de résidence, bref un vagabond. D'emploi vieilli, le deuxième sens est celui d'une approbation : « Je ne puis décider sans ton aveu » (engagement d'un vassal qui reconnaît son suzerain). Des livres sans aveu (Voltaire) (sans honorabilité). Puis on passe à la jurisprudence, avec la reconnaissance que fait une partie du droit prétendu par l'adversaire : l'aveu d'une dette.

Se présente plus brutalement un sens maintenant un peu galvaudé : action d'avouer.

Aveu est plus général que *confession*. Arracher ou tirer des aveux, par exemple au terme d'une détention provisoire : Avouez-vous ?

Et d'abord faut-il avouer ? Selon le dicton, faute avouée est à demi pardonnée. Est-ce toujours vérifié ? Avouer sa faute. Mais on disait aussi « reconnaître comme sien », spécialement lorsque l'aveu concernait une personne de faible notoriété, de réputation fâcheuse. Ainsi Corneille écrivait :

« Rome ne voudra point l'avouer pour romaine » (Horace IV, 6) Enfin, à bout de ressources, on s'avoue battu. Dans le registre de l'affectif, on parle de tendres aveux, une façon plus charmante de nouer des relations sociales...

Et un avoué dans tout cela? C'était un officier ministériel chargé devant les cours d'appel de postuler et de conclure. Soit, d'une part, d'effectuer tous les actes nécessaires à la procédure, d'autre part, de connaître les prétentions de son client. Cette profession existait dès le XIII^e siècle : en droit féodal, c'était un laïque délégué par un seigneur pour défendre les droits abbatiaux ou ecclésiastiques (Villehardouin). La profession a disparu en 1971.

Voici donc, mis en scène, le fameux advocat (XIVe - XVIIIe siècles), qui sera supplanté par avocat (avocate au féminin). On définit cette profession comme un auxiliaire de justice exerçant l'ensemble des attributions antérieurement dévolues à des professions ensuite supprimées, en partie à la Révolution française. Comme nombre d'autres, ce noble métier fut souvent brocardé, par exemple dans la célèbre Farce de Maître Pathelin (XVe siècle) : il y est question d'un advocat dessoubz l'orme, c'est-à-dire sans cause à défendre. On parlera plaisamment ensuite de *dîners d'avocats* (1611) pour de fines rencontres réservées à d'habiles profiteurs... Plusieurs autres termes péjoratifs apparurent dès le Moyen Âge et fleurirent au XVIIe siècle : avocasser et avocasserie, auxquels s'ajoutera avocaillon, depuis 1892, pour désigner un médiocre avocat sans talent. En ce même XVe siècle, Froissart avait utilisé le mot de façon élogieuse : « Le duc de Berry fut pour le vicomte de Chastel si bon et si certain avocat, que la besogne se conclut de tout à son entente. »



En effet, l'idée centrale fut toujours celle de défenseur et, très vite, on adjoignit des qualificatifs : avocat plaidant, écoutant, consultant... Nombreux sont les syntagmes dérivés : l'avocat d'office (désigné extemporanément pour permettre à un prévenu, dans un besoin inopiné, de bénéficier en urgence d'une aide éclairée), avocat désigné, avocat inscrit (au

barreau), avocat stagiaire, puis honoraire, avocat conseil (non plaidant), avocat d'affaires, d'assises, avocat international... On pourrait citer aussi les avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Un avocat général possède un rôle fort opposé à celui que le vulgaire imagine : sous l'Ancien Régime, il parlait au nom du roi dans les cours souveraines, puis il représentait le ministère public, pour se

comporter plus tard comme l'accusateur public. Actuellement, en droit européen, les avocats généraux, auprès de la Cour de justice des Communautés européennes, ont une mission identique à celle des commissaires du gouvernement devant les juridictions administratives.

À évoquer aussi l'expression avocat du diable, qui, dans un procès de canonisation, correspond au rôle d'un détracteur chargé d'une opposition critique. L'expression s'est fortement banalisée dans le discours courant.

L'origine étymologique d'avocat et celle d'avoué sont identiques : le latin advocatus, participe passé d'advocare, « appeler », depuis vox, « la voix ». En remontant la filiation indo-européenne, on note la racine *wekw qui indiquait l'émission de la voix, avec toutes les forces religieuses et juridiques résultantes. Le latin vocare et les verbes dérivés tels que advocare marquent cet attachement.

Vox, n'est-ce pas aussi l'annonce d'une belle voix envoûtante de l'avocat qui, dans le prétoire, contribue, en s'ajoutant à la valeur de l'argumentation, à faire accepter aux juges la conclusion de sa plaidoirie ?

Pierre Delaveau

Les relevés d'écoute des médias audiovisuels sont à adresser

à Jean-Marc Schroeder:

jmschroeder@handicapzero.org.

De dictionnaire en dictionnaire

Délicieuses ou dangereuses épithètes de Maurice De La Porte

« Fretillarde, moitte, vague, blandissante, traitresse, babillarde, menteresse, bien-disante, prompte, mielleuse, friande, bavarde... » : à quel honorable substantif peuvent bien s'acoquiner pareilles épithètes ? On l'a sans doute déjà deviné, lesdits adjectifs, offerts dans l'orthographe de la Renaissance, étaient alors destinés à préciser un mot de tout premier ordre : la langue !

Qui les a ainsi rassemblés ? C'est en 1571, à travers *Les Epithetes*, « *livre non seulement utile à ceux qui font profession de la Poësie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition françoise* », que Maurice De La Porte regroupa des bouquets d'adjectifs offerts à ses contemporains, des épithètes propres à qualifier une centaine de mots, dans le sain dessein d'enrichir l'expression française. Avec des mots-fleurs oubliés, par exemple la langue blandissante, c'est-à-dire flatteuse, dans le droit fil du latin *blandiri*, « flatter ».

Gageons que le lecteur serait déçu si lui était celée la fin de la liste : la langue peut donc être blandissante, certes, mais encore « chateresse, succree, hardie, beguaiante, grasse, injurieuse, bequenaude, proffitable, nuisible, oratoire, diserte, vanteresse, temperee, secrette, dangereuse, petulante, charmeresse, douce, mi-tiree, criarde, faconde ou feconde, parleresse, saliveuse, legere, riche, elegante ou eloquente, paresseuse, affilee, doree, envenimee. » Au choix! Évitons cependant la langue par trop bequenaude, c'est-à-dire bavarde, du verbe ancien *becquer*, « frapper du bec, dire beaucoup »...

On se méfiera d'ailleurs aussi du languard, qui parle trop. Au reste, De La Porte nous en prévient charitablement, le languard, peut être « menteur, ennuieux, importun, detracteur, mesdisant, injurieux [...],

odieus, mensonger, indiscret, baveur ». Franchement, toutes les épithètes ne sont pas de bonne compagnie.

Jean Pruvost

Ludique

Le mot vient certes du latin *ludus*, que nous traduisons par « jeu », mais la sémantique nous emmène jusqu'à la province d'Asie mineure de Lydie où Xerxès, s'étant chargé de l'édification de l'Empire perse, avait assujetti les peuples non par la force, mais par le jeu, en créant des maisons de plaisirs qui émoussèrent la résistance du peuple lydien. Le terme fut rapporté par les Étrusques qui, à Rome, se distinguaient par leur capacité à créer des jeux scéniques. Le terme étrusque *pfersu*, latinisé en *persona*, signifie « masque de théâtre ».

Moins physique que le mot *ludus*, « jeu en acte, jeu de mains », le mot *jocus*, qui a donné jeu, désigne « un jeu de paroles, une plaisanterie, un badinage ».

Ludus nous a donné:

- ludion : petit appareil didactique amusant pour, en physique, expliquer la pression atmosphérique;
- ludothèque : établissement prêtant des jeux ;
- ludiciel : logiciel ludique.

L'ancien français pour *jeu* était *desport*, que l'on retrouve dans l'espagnol *deporte* et que l'anglais nous a emprunté au XVI^e siècle sous la forme *sport*, après aphérèse.

Bernie de Tours

Derechef

Derechef, la famille Illico voulut partir pour Monaco...

Même si nous avons fait appel, a contrario, et avec humour, à l'illustre famille Illico, bien connue des bédéphiles*, nous ne ratifions en aucune façon l'emploi de l'adverbe derechef au sens de « sur-le-champ ». Derechef n'a qu'un sens reconnu : celui de « de nouveau ». Pour une raison inconnue, et qui n'a rien de rationnel, on le trouve, sous des plumes pourtant exercées, doté abusivement du sens d'« incontinent », « aussitôt », « illico ». Derechef est un dérivé ancien (XIIe siècle) de chef (= tête) au sens figuré de « ce qui vient en tête », « but à atteindre », etc., acceptions encore présentes de nos jours dans les substantifs composés chef-lieu et chef-d'œuvre, dans les verbes achever et parachever et leurs dérivés. Derechef, au sens constant indiqué plus haut comme seul licite, peut, quoique vieilli, être employé encore, soit en style soutenu, soit pour éviter de répéter de nouveau ou à nouveau.

Jean-Pierre Colignon

^{*} La Famille Illico (Bringing Up Father), créée par l'Américain George McManus, est un des grands classiques des comic strips : mini-histoires humoristiques paraissant dans la presse et constituées de trois ou quatre dessins s'enchaînant horizontalement.



Compréhensif Compréhensible

Ces deux mots sont issus du verbe latin *comprehendere*, qui signifie « comprendre ».

L'adjectif compréhensif, compréhensive au féminin, s'emploie à propos de personnes. Il signifie « qui fait preuve de compréhension, qui comprend les autres et les excuse volontiers, conciliant, bienveillant, indulgent, libéral, tolérant, ouvert, souple » :

- C'est quelqu'un de très compréhensif, tu verras ! Confie-lui tes difficultés !
- Cette mère se montre toujours compréhensive envers ses enfants sans pour autant devenir trop permissive.

L'adjectif compréhensible, des deux genres, signifie :

- « Qui se fait comprendre, intelligible, accessible, net, clair, simple, cohérent, évident » : Votre discours est très compréhensible.
- « Explicable, normal, concevable, imaginable » : Votre réaction de compassion est compréhensible ; vous faites preuve d'empathie.
 L'adjectif compréhensible s'emploie essentiellement pour qualifier des textes, des paroles ou des attitudes que l'on comprend, que l'on admet sans difficulté : Nous avons évité le jargon afin que notre texte soit compréhensible pour tous.

Délégation du Cher*

^{*} Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

La ville : mots dessus, mots dessous*

Le saviez-vous ? Le mot Bidonville fut créé (avec majuscule) pour désigner dans les années 1920 un quartier de Casablanca où les habitations sommaires étaient construites avec des bidons de pétrole et des tôles ondulées. Au cours de la décennie suivante d'autres villes du Maroc, puis d'Afrique du Nord, connurent des bidonvilles (sans majuscule), terme devenu générique pour ce type d'urbanisation à la diable ; ce n'est qu'à partir des années 1950 que le mot et la chose s'appliquèrent à des « agglomérations sordides » en France métropolitaine. C'est ce que raconte avec une floraison de détails un livre un peu surprenant dans son genre, et tout à fait passionnant,

'AVENTURE DES MOTS

CITTÀ

VILLE

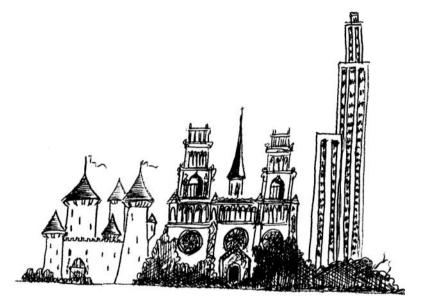
intitulé *L'Aventure des mots de la ville**, dont les auteurs proclament en introduction « *Ceci n'est pas un dictionnaire* », bien que la matière y soit présentée suivant l'ordre alphabétique. Selon l'un des rédacteurs, Christian Topalov, il s'agit plutôt d'un « *guide de voyage, une invitation à de multiples cheminements possibles dans les villes et dans les mots, dans le temps, les langues, les sociétés urbaines »... Une invitation de plus de 1 500 pages, cela se remarque!*

L'aventure du mot capitale y est contée avec précision depuis son origine lointaine au XVIe siècle, jusqu'à nos jours, avec toutes ses

^{*} Cet article est paru dans *Le Figaro littéraire* du 28 octobre 2010. Nous remercions vivement notre ami Claude Duneton de nous avoir autorisés à le reproduire.

^{**} L'Aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues, les sociétés, sous la direction de Christian Topalov, Laurent Coudroy de Lille, Jean-Charles Depaule et Brigitte Marin (Robert Laffont, « Bouquins », 2010, 1 568 p., 39 €).

implications centralisatrices; il est suivi d'une étude exhaustive de son correspondant italien, *capitale* (pluriel *capitali*), car ce livre particulier englobe plusieurs langues outre le français: l'espagnol, le russe, le portugais, l'allemand, l'italien, l'arabe, et bien sûr l'anglais. L'originalité de la chose est qu'à travers l'étude de certains mots un peu de l'histoire européenne se développe, celle des mœurs et du sol. Ainsi le mot cité, appliqué au Moyen Âge à une ville épiscopale seulement, suivi par l'italien *città*, l'anglais *city*, l'espagnol *ciudad*



accompagné du portugais *cidade* – tous issus du latin *civitas* –, offre un panorama de plus de huit siècles de nuances géographiques et sociologiques qui se rattachent à cette notion de *ville*. Très curieuse façon de voyager dans l'espace et dans le temps, ce guide du monde urbain occidental propose une vision originale de l'agglomération, de l'acte même de bâtir depuis la cabane jusqu'au palais, en allant jusqu'au gratte-ciel, du square le plus étriqué à la grand-rue et au stade... Une divagation européenne bien enrichissante : on peut applaudir l'équipe des auteurs.

Claude Duneton

Notes sur les couleurs

Glauque adj. (vers 1500) C'est l'une des plus belles couleurs, vert bleuâtre ; pour Littré, c'est la couleur du vert de la mer. Vient du grec *glaukos*, dont les sens sont les suivants :

- 1. Brillant, étincelant, en parlant de la mer et des yeux.
- 2. Vert pâle, en parlant de la couleur de l'olive.
- 3. Bleu pâle, bleu-gris en parlant de la couleur des yeux d'hommes de certaines races peu appréciées des Grecs (Aristote).
- 4. Dérivés.

Glaux, -aukos, n. f., « chouette ». Ainsi nommée pour ses yeux étincelant la nuit.

Glaukôpis, adj., « qui a les yeux étincelants, brillants, verdâtres, couleur de l'olive ». C'était le surnom d'Athéna, la déesse aux yeux glauques, c'est-à-dire brillants d'intelligence. On l'opposait à Aphrodite hugrophtalmos, « qui a les yeux humides » (de l'amour), et à Hera boôpis, « qui a de grands yeux » (yeux de vache !). Les attributs d'Athéna étaient d'ailleurs la chouette et l'olivier. L'expression « la déesse aux yeux pers » est une traduction littéraire et fantaisiste de La Fontaine (contes) et de Banier (mythologie). Pers, signifiant « bleu », est une couleur d'yeux que les Grecs n'appréciaient pas et qui ne pouvait pas désigner les yeux d'Athéna, la déesse préférée des Grecs. Cette explication ne figure dans aucun dictionnaire.

Glaukôma, n. n., « glaucome ». Maladie dans laquelle l'œil, par un excès de pression, devient vitreux et la pupille bleuâtre terne.

N. B.: On utilise souvent glauque avec un sens péjoratif: une eau glauque serait une eau sale, croupie, boueuse, vaseuse, visqueuse... Ce sens ne figure dans aucun dictionnaire français. Comment en est-on arrivé à ce sens détourné? On peut avancer trois hypothèses, mais aucune n'a réellement apporté de preuves:

- par comparaison avec l'œil glaucomateux ou l'œil d'un animal mort, dont on dit souvent qu'il a l'œil glauque;
- parce que l'eau stagnante, croupie, des mares est souvent verdâtre, car elle est recouverte par des milliers d'hydres vertes d'eau douce;
- par synesthésie négative. La synesthésie est une sensation qui met en jeu deux ou plusieurs sens pour une seule perception. Le cristal est perçu comme un très joli mot parce que la matière qu'il représente est un symbole de pureté. Rappelons que Rimbaud voyait des couleurs aux voyelles :
- « A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu : voyelles ».

 Glauque est ainsi perçu avec un sens péjoratif par association à glaireux, gluant, visqueux ; la désinence -auque (cf. rauque) augmente encore cette impression.

Pers, e adj. (1080) De couleur bleue. Vient du latin médiéval *persus*, « persan » ; les beaux tissus venaient de Perse et étaient souvent teints en bleu.

Blondin adj. Littré et l'Académie ne l'admettent pas comme adjectif, mais seulement comme substantif.

Cinabarin adj. Tiré de *cinabre*, n. m., « sulfure de mercure » (qui est rouge) ; synonyme de **vermillon**.

Colombin adj. Qui est d'une couleur entre le rouge et le violet ; synonyme de gorge-de-pigeon.

Turquin adjectif uniquement masculin. De couleur bleu foncé. Tiré de l'italien *turco*, « turc » ; le bleu est la couleur favorite des Turcs. *N. B.* : **Turquoise** n. f. Désigne une pierre bleu clair. Son nom est tiré du féminin de *turcois*, « turc » en ancien français.

Philippe Lasserre (†)

L'orthographe, c'est facile!

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe d'usage et d'accord par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons, cette fois, dix mots:

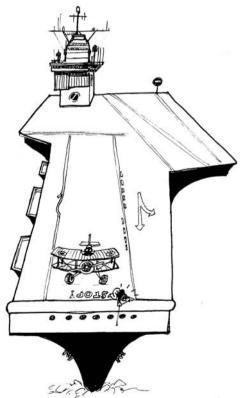
- 1) saynète (n. f.): bien qu'une saynète soit une petite pièce écrite pour la *scène*, et réduite à un acte, voire à une *scène*, les deux mots n'ont aucun rapport. L'orthographe s'explique donc par l'étymon espagnol *sainete*, terme de fauconnerie désignant un morceau friand donné au rapace. Plus généralement, et toujours en espagnol, le vocable a désigné les morceaux gras, onctueux, savoureux, restant collés au fond des marmites. De la notion de saveur en cuisine, *sainete* a pris également le sens de texte littéraire savoureux, de pièce de théâtre délectable... C'est avec cette dernière acception que le mot est venu enrichir le vocabulaire français.
- 2) petits-enfants (n. m. plur.) : au sens de « descendance », d'« enfants de nos enfants », le trait d'union est obligatoire, puisqu'il ne s'agit pas d'enfants qui seraient petits de taille ou très jeunes (*de petits enfants*). Il n'y a pas de singulier : on dit « mon petit-fils » ou « notre petite-fille »!
- 3) le 2º hussards (avoir fait son service dans) : lorsque l'on emploie une ellipse, ce qui est fréquent, pour désigner un régiment, les mots chasseurs, hussards, etc., sont forcément et logiquement au pluriel puisque 2º hussards signifie « 2º régiment de hussards » ; 3º chasseurs alpins, « 3º régiment de chasseurs alpins »...

- 4) année-lumière (n. f.) : le trait d'union remplace la préposition de, qui a disparu. Au pluriel, seul le mot année prend la marque du nombre, puisque le mot composé signifie « années de lumière » (ces politiciens milliardaires sont à des années-lumière des réalités vécues par la population).
- 5) sans aucuns frais : au sens de « dépenses », frais est un mot PLURIEL! On ne dit pas « J'ai eu un gros frais, ce mois-ci! », mais : « J'ai eu de gros frais, ce mois-ci! ». Cela oblige à mettre aucun au pluriel, par dérogation exceptionnelle à la règle qui, en général, maintient ce terme au singulier.

6) pont-l'évêque (n. m.) : aucune majuscule dans ce nom commun de fromage, obtenu par antonomase sur le nom de la ville normande de Pont-l'Évêque (qui a pour gentilé, ou ethnonyme : Pontépiscopien[ne]).

C'est un mot composé constituant une ellipse pour « fromage(s) de Pont-l'Évêque », d'où son invariabilité : des pont-l'évêque (bien évidemment, il serait grotesque et illogique d'écrire « des ponts-l'évêques »... ou « des ponts-les-évêques »!).

7) porte-avions (n. m. inv.): porte, étant une forme conjuguée du verbe *porter*, et non le substantif *porte* (comme dans *porte-fenêtre*, par exemple), ne varie jamais. Le grand bâtiment de guerre ainsi dénommé est construit pour le transport, le décollage et l'appontage de nombreux avions, bien sûr. La graphie « *un porte-avion* » est donc une ânerie, qui ne peut... rien désigner d'existant.



- 8) feu(x) d'artifice : le dernier mot est figé au singulier, car ce ou ces tirs détonants à effets lumineux relèvent DE L'art, DU procédé ingénieux, DE L'artifice.
- 9) illettrisme : forgé sur lettre, ce terme comporte donc logiquement deux t. Avec un mot commençant par l, le préfixe in- introduisant une négation, un contraire, change sa seconde lettre pour un l, afin de doubler la consonne initiale du mot. (Idem pour illimité, illisible, etc.)
- 10) croc-en-jambe : au pluriel, seul le premier terme varie (des crocs-en-jambe), et l'on garde, en dépit du *s*, la prononciation « croquant-jambe ». Jambe est figé au singulier, parce que cette action consiste, afin de déséquilibrer une personne, à lui accrocher du pied UNE jambe.

Jean-Pierre Colignon

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Extrait de *La Lettre* du CSA*

Du danger d'être trop liant

Analysant la façon dont s'expriment les journalistes et animateurs de télévision, la linguiste Henriette Walter observe une tendance à faire trop de liaisons : « Quand les journalistes et les animateurs lisent leur texte ou leur prompteur, on assiste à un phénomène très curieux, ils font plus de liaisons que nécessaire. Dans le langage courant, on ne fait pas de liaison avec le "t", eux si. Par exemple ils diront en "chantant t'et partant". Ce qui paraît presque incongru! »

Cette remarque ne contredit en rien les lettres et courriels reçus par le Conseil pour dénoncer l'absence de liaison, pourtant indispensable, entre l'adjectif numéral et le mot *euro*, régulièrement évoquée dans cette rubrique depuis janvier 2002, date de la mise en service de la monnaie européenne.

Les liaisons obligatoires sont parfois omises mais il arrive très souvent, comme le souligne Henriette Walter, que par souci de bien dire – la « prononciation liée » étant, bien à tort, perçue comme une marque du beau langage ¹ – l'on fasse des liaisons abusives, en particulier entre le substantif singulier et l'adjectif, comme « le gouvernement t'actuel », « le Crédit t'agricole », relevées dans les journaux télévisés, ou encore « un sujet t'intéressant », « le président t'américain ».

Registres de langue

Une enseignante, témoin privilégié de l'évolution du langage des jeunes enfants, s'inquiète que les propos échangés par des élèves du primaire soient ponctués de mots grossiers et d'insultes en tout genre et demande au Conseil « d'être vigilant et d'avoir le courage d'interpeller certaines vedettes de la télévision grassement payées pour tenir un langage ordurier ».

Il est vrai que, dans certaines émissions de télévision, y compris sur les chaînes

^{*} Numéro 244.

^{1.} L'annonce téléphonique « Veuillez laisser r'un message après le bip » est ressentie comme plus chic que le simple « Veuillez laisser un message », malgré la règle qui veut qu'on ne lie pas le r final des verbes en er excepté dans la tradition théâtrale et en poésie. Personne ne songerait à dire « Il a $d\hat{u}$ renoncer r'à ses projets » ou « Nous allons assister r'à cette réunion ».

publiques, les animateurs passent de la langue standard à la langue vulgaire, mettant sur le même plan des mots savants, des mots à la mode, des anglicismes inconnus de la plupart des téléspectateurs et des mots familiers, voire vulgaires ou triviaux. Ce genre d'exercice les amuse et amuse très souvent leurs invités, mais mécontente un grand nombre de téléspectateurs.

D'une manière générale, le mélange des

niveaux de langue complique l'apprentissage du français, car il peut donner à penser aux plus jeunes, et aux autres, que les registres de langue sont interchangeables, ce qui empêche de faire la différence entre la langue correcte et les parlers marginaux.

C'est pourquoi enseignants et parents sont nombreux à dénoncer de telles pratiques dans les émissions tous publics, diffusées à des heures de grande écoute.

Ponctuation

Je lis l'article du numéro 239 de DLF (« Aux journalistes »).

« ... l'importance de la virgule » me fait revenir au temps lointain de mon école primaire.

Mon instituteur du CM2, voulant nous convaincre de l'importance de la ponctuation, nous racontait une histoire que je n'ai jamais oubliée. Cette histoire relatait une correspondance très courte entre le haut commandement et le directeur d'une prison, dans un pays heureusement disparu de nos jours.

Elle concernait le sort à venir d'un détenu. Le télégramme annonçait : « Grâce. Impossible envoyer en Sibérie. »

Hélas! Une erreur de ponctuation avait entaché le télégramme original, qui fut transmis ainsi : « Grâce impossible. Envoyer en Sibérie. » Notre instituteur savait bien qu'en associant la ponctuation à ce tragique destin, il marquerait pour toujours nos jeunes esprits. Il avait raison.

Jean Fenech

Aux journalistes

Pas d'accord sur l'accord...

« Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau celui qui prétend contenter tout le monde et son père ! » (La Fontaine, Fables, liv. III, I, « Le meunier, son fils et l'âne »).

L'usage hésite souvent, notamment en matière d'accord du verbe, et la plupart des meilleurs linguistes et grammairiens contemporains admettent ad libitum, par exemple, soit un accord sur un nom collectif singulier (foule, groupe, troupe, majorité...), soit un accord sur le nom complément qui peut suivre. Idem avec un nom d'« espèce » (espèce, type, façon, sorte...)

Avec type, on accorde généralement sur le nom complément (un certain type de plantes ont été groupées, un certain type de recherches ont été entreprises...), sauf quand le nom d'« espèce » est mis en relief par un démonstratif : ce type de recherches est voué à l'échec. Mais on peut éprouver légitimement une hésitation, en appréhendant de se voir taper sur les doigts par des « puristes » (ou se croyant tels) s'en tenant à des raisonnements d'hier, ou s'appuyant sur l'avis d'un linguiste.

Pour échapper à d'éventuelles critiques, il suffit d'inverser : des réflexions de ce type n'auraient pas été admises naguère ; des recherches de ce type sont fort coûteuses... Là, tout le monde sera d'accord sur l'accord!

Jean-Pierre Colignon

Quelques accords...

Les règles des accords du participe passé avec l'auxiliaire *avoir*, ainsi que les accords du participe passé des verbes pronominaux, se distinguent par leur complexité, compte tenu de certaines particularités et exceptions les caractérisant.

Les exemples ¹ ci-après portent surtout sur les accords du participe passé avec les verbes essentiellement ou accidentellement pronominaux.

- ils s'étaient fait appeler.

Commentaire: se laisser, se faire sont toujours invariables lorsque suivis d'un infinitif.

- les comédiens s'étaient ri de cette catastrophe.

Commentaire : le participe passé des verbes qui ne peuvent avoir de complément d'objet direct reste invariable (ri de quoi = verbe intransitif).

- ils s'étaient évertués.

Commentaire : le participe passé des verbes essentiellement pronominaux s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

- ils s'étaient rassemblés.

Commentaire: rassemblés est le participe passé du verbe accidentellement pronominal. **Raisonnement**: ils avaient « rassemblé » qui ? s' mis pour *eux-mêmes*. Le complément d'objet direct est placé avant le verbe ; l'accord se fait au masculin pluriel. (À suivre.)

Pierre Bouchart

^{1.} Ces exemples ont été puisés dans *Les Dictées de Bernard Pivot : l'intégrale*, de Bernard Pivot et Micheline Sommant (Albin Michel, 2004).

Le saviez-vous?

Quelques expressions... à propos de l'estomac

L'organe de la digestion donne lieu à quelques expressions où la valeur précise du mot reste présente (sauf peut-être dans *avoir de l'estomac*). C'est $c \omega u r$ qui a absorbé une grande partie des virtualités métaphoriques des mots désignant l'estomac.

Avoir de l'estomac (pop.)

Être capable de supporter, sans sourciller, les coups contraires.

« M. Rouvier a, comme on dit, de l'estomac. » (Barrès.)

Ça lui est resté sur l'estomac

Il ne l'a pas supporté, oublié (affront, déconvenue). « Lalie avait quelque chose qui lui restait sur l'estomac, moralement s'entend, ou qu'elle n'avait pas encore confié à son Adolf. » (Queneau.)

Avoir un estomac d'autruche Digérer n'importe quoi, d'après les mœurs alimentaires prêtées à l'autruche, suite à la découverte de pierres dans son estomac (en fait, tous les oiseaux avalent des cailloux). « J'ai un estomac d'autruche, grâce à Dieu! J'ai mangé de la vache enragée dans les bons jours, des cailloux dans les mauvais. » (Augier.)

Avoir une éponge dans l'estomac

Être un grand buveur, boire avec excès comme une éponge.

« Je ne boy en plus qu'une éponge, je boy comme un templier. » (Rabelais.)

Les reproches d'intempérance et de luxure étaient une manifestation de l'hostilité populaire à l'égard des ordres réguliers.

Avoir l'estomac dans les talons

Avoir très faim; variante argotique en 1898: « avoir l'estomac dans les gadins » (Esnault). L'estomac vide semble s'agrandir et occuper tout le bas du corps jusqu'aux pieds. « Leur premier soin fut de chercher un endroit où ils pourraient s'offrir à manger et à boire, car les trois amis avaient fait du chemin et avaient l'estomac dans les talons. » (L'Épatant, 1908.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie: une nécessité pleine de finesse

De la vraie nature des « oligoéléments » du langage

S'intéresser aux « oligoéléments » du langage : au trait d'union, à l'apostrophe, au tréma, etc., n'est pas une vaine préoccupation d'esprits vétilleux ayant pour unique souci d'embêter l'usager de la langue... En voici un exemple. Nous lisons dans un texte traduit de l'anglo-américain : « Y-a-t'il (sic) des choses vous concernant [...] pour lesquelles vous vous offensez facilement ? » Deux fautes dans ce « Y-a-t'il » : 1° il ne faut pas de trait d'union entre l'Y et l'a, car l'Y n'appartient pas à l'inversion qui suit ; 2° c'est un trait d'union, et non une apostrophe, qui doit venir entre le t accessoire, dit « analogique », et le pronom personnel il. Ce t, qui ne s'analyse pas et qui n'a qu'une fonction d'euphonie pour éviter l'hiatus a/i, doit toujours être précédé et suivi de traits d'union. L'apostrophe est ici mal venue ; son rôle véritable est de suppléer les voyelles élidées e et a des articles définis le et la et des pronoms ma, ta, sa; on la trouve aussi dans l'on et en quelques autres emplois.

La bévue commise par les rédacteurs du texte ci-dessus se retrouve presque ne varietur, à croire qu'elle est imputable au même traducteur, dans un placard publicitaire dont le cliché parut dans les journaux il y a quelques années, et qui était consacré au film de Sandrine Veysset Y aura-t-il de la neige à Noël? On y lisait : « Y'aura t'il », etc. Les responsables d'organes de presse ne se sont pas sentis fondés, semble-t-il, à modifier un texte payant qu'ils acceptaient et qui n'attentait pas aux mœurs ni ne transgressait les interdictions touchant la diffamation, la sûreté de l'État, le racisme, etc. Mais qui écorchait sérieusement et incontestablement l'orthographe.

Le quotidien Le Monde, qui avait inséré ce pavé publicitaire, reçut des réclamations de la part de ses lecteurs, notamment d'un certain professeur... Xavier Darcos. Celui-ci eut l'indulgence de s'abstenir de commentaire sur la première apostrophe, absolument inutile, celle qui suit l'Y (« inutile » n'est pas justifié, évidemment, si l'on considère qu'il y a là une sorte d'apocope-mutation populaire sur « II » (que l'on retrouve dans les fameuses affiches, contestées, dont le slogan était « Y'a bon, B...a! »), une apocope matérialisée par l'apostrophe... Mais il fit les observations suivantes sur la seconde (elles nous dispensent d'en ajouter) : « On confond visiblement un signe euphonique intervocalique (du type "viendra-t-il") et un pronom personnel ("te", avec l'élision finale du -e, du type "je t'aime"). Malgré les apparences, ce n'est pas un détail. Tout est là : on mélange la chose, une quasi-inanité sonore, et la personne, qui est tout. Dira-t-on bientôt : "je-t-aime"? » Cette remarque, qui est fondamentale, a été reproduite et approuvée par le « médiateur » du Courrier des lecteurs, à l'époque Thomas Ferenczi, sous le titre « Le respect de l'orthographe ».

Toute la différence de traitement graphique entre va-t-en-guerre, nom masculin composé, et la locution verbale va-t'en, conjuguée du verbe aller à l'impératif 2^e personne, tient dans la distinction fort bien exposée par Xavier Darcos. Seul le t' de va-t'en est un mot ; le -t- de va-t-en-guerre, qui ne sert qu'à supprimer l'hiatus a/en, est une particule inanalysable que l'on pourrait comparer au -t-, mais, celui-ci, illicite, du « cuir » macaronique bien connu « mal-t-à propos ».

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question: Il serait peut-être opportun d'indiquer à J. L., commentateur de courses d'automobiles sur TF1, que le mot vite passe dans la langue française pour un adverbe, et non un adjectif, qu'il emploie en attribut du sujet à la place de rapide : « À cet endroit le pilote est très vite. »

Réponse : Votre réaction n'est pas étonnante, *vite* s'employant de nos jours uniquement en fonction d'adverbe, on méconnaît ses origines.

Ce fut au départ un adjectif, apparu en français en 1160. Ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle qu'il s'utilise aussi comme adverbe. L'Académie française le définit ainsi (1932):

VITE. adj. des deux genres. Qui se meut avec célérité, avec promptitude ; il ne se dit que des Animaux et de certaines choses dont le mouvement est rapide. Cheval vite, fort vite, vite comme le vent. Il a le pouls fort vite.

Vite est aussi adverbe et signifie Rapidement, avec vitesse. Courez vite. Allez vite. Ne parlez pas si vite. Il a très vite fini.

Extrait du Littré:

VITE. Qui se meut avec célérité, avec grande promptitude. Le pouls est plus vite qu'à l'ordinaire, DESC. Pass. 99. Tu [lièvre] te vantais d'être si vite; Qu'as-tu fait de tes pieds? LA FONT. Fabl. v, 17. Monsieur le Grand et le maréchal de Bellefonds courent lundi dans le bois de Boulogne sur des chevaux vites comme des éclairs; lorsque David déplora la mort de deux fameux capitaines, il leur donna cet éloge: plus vites que les aigles, plus courageux que les lions.

Jacques Pépin



ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

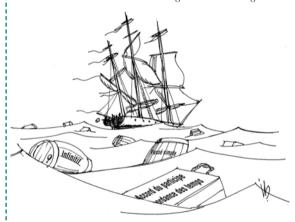
- De qui se moquent-on?
 - « Elle semble être de partie prise »
- « Il veux être relaxer »
- « Il va payé cher »
- « Vous êtes sauvez »

NON, DOCTEUR, JE N'AVAIS JAMAIS D'INSOMNIES AVANT D'ÊTRE MODÉRATEUR

SUR LE NET!

À la recherche des temps perdus...

Mais où sont les courriers de lecteurs d'antan? Depuis que les correspondants des journaux électroniques sont devenus des « blogueurs » et leurs correcteurs, des « modérateurs », l'orthographe et la grammaire françaises traversent une zone de turbulences en comparaison de laquelle le passage du cap Horn paraît aussi paisible que celui du « ferry-boîte » du capitaine Escartefigue, d'un quai à l'autre du Vieux-Port de Marseille. On déplore notamment que, dans ce gros temps numérique, le verbe et sa conjugaison se voient de plus en plus « chahutés », voire jetés sans remords par-dessus bord quand l'équipage croit utile de délester le navire pour le maintenir à flot. Homo typographicus a-t-il pu imaginer pareille débâcle, à aucun moment des six siècles de la « galaxie Gutenberg » ?





La rédaction de Pierre Schœndœrffer



À l'occasion de la remise des prix du Plumier d'or 2011, dans les salons de la Marine nationale, place de la Concorde, Pierre Schændærffer, invité d'honneur, a répondu à la question posée aux candidats : « Une semaine sans appareils de haute technologie. Comment l'imaginez-vous ? »

Je n'ai pas à imaginer ce que serait pour moi une semaine sans appareils de haute technologie, parce que c'est mon quotidien.

Je n'ai pas de téléphone portable et, quand on m'en prête un, je suis maladroit, mes gros doigts ne trouvent jamais le bon bouton. Dieu merci, ma femme sait le manier et elle l'aime.

La télévision, je m'en passe, je préfère la lecture.

Je n'ai pas de jeu vidéo. Il y a très longtemps, je jouais au poker. Jusqu'au jour où j'ai perdu plus d'argent que je n'en ai gagné. Cela m'a guéri, le jeu n'en valait pas la chandelle.

L'ordinateur ! Ah ! L'ordinateur, je suis incapable de l'utiliser. Mon ordinateur, c'est le dictionnaire. J'écris à la main, je ne sais même pas taper à la machine, c'est vous dire. C'est ainsi que je me rends compte que je ne suis pas de votre génération. Clément Marot, il y a des siècles, l'a dit mieux que moi :

« Plus ne suis ce que j'ai été Et plus ne saurai jamais l'être Mon beau printemps et mon été Ont fait le saut par la fenêtre. »

Les poètes ont toujours raison.









Pierre Schændærffer, metteur en scène, écrivain, membre de l'Institut, né en 1928 à Chamalières. Carrière dans la marine marchande (1947-48), engagé volontaire pour l'Indochine au service cinématographique des armées (1952-54), prisonnier à Diên Biên Phu, divers reportages pour Paris-Match, Paris-Presse et l'ORTF (« Cinq Colonnes à la Une » et « Sept jours du monde »); auteur et réalisateur de films, parmi lesquels : *Than* le Pêcheur (1957, prix du festival d'Édimbourg), Attention, hélicoptères (1962, Étoile d'argent au Festival militaire de Versailles), Sept jours en mer (1972, grand prix du Festival international de Carthagène), La Section Anderson (1967, oscar à Hollywood, et autres récompenses), La Passe du diable (1958, prix de la Ville de Berlin et prix Pellman de la presse), La 317e Section (1965, Prix du meilleur scénario au Festival de Cannes), Le Crabe tambour (1978, Grand prix du cinéma français, trois césars, prix Fémina belge), L'Honneur d'un capitaine (1982, Grand prix de l'Académie nationale du cinéma et prix Jean Le Duc de l'Académie française), Là-haut (un roi au-dessus des nuages) (2004); membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (1988), vice-président puis président (2001-07) de l'Académie des beauxarts et président de l'Académie de l'histoire et de l'image (2000), membre du jury du prix Interallié (depuis 1975) et du Haut Conseil de la mémoire combattante (depuis 1997), administrateur du musée de l'Armée (depuis 1990)... écrivain de marine (depuis 2003). Œuvres: La 317e Section (1964, prix de l'Académie de Bretagne), L'Adieu au roi (1969, prix Interallié), Le Crabe-tambour (1976, Grand prix du roman de l'Académie française), Là-haut (1981), Diên Biên Phu (de la bataille au film) (1992), L'Aile du papillon (2003, cinq prix littéraires). Décorations : commandeur de la Légion d'honneur, Médaille militaire, officier dans l'ordre national du Mérite, Croix de guerre des T.O.E., commandeur des Palmes académiques, officier des Arts et des Lettres, Croix de guerre vietnamienne, chevalier du Ouissam Alaouite (Maroc). **Distinctions**: prix Vauban de l'Association des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale pour l'ensemble de son œuvre (1984).

« Bousseter »

Ce qu'il y a de très bien avec les anglicismes, surtout quand ils s'offrent un « louc » franchouillard, c'est qu'ils suppriment les affreuses nuances. En effet, celles-ci produiraient d'intolérables migraines chez les concepteurs de messages s'ils n'avaient à disposition des anglicismes plus ou moins déguisés.

Ainsi le verbe *générer* (de l'anglais *to generate*), qui supprime les entraîner, causer, amener, engendrer, etc., lesquels génèrent, quand on y songe, de byzantines querelles et des douleurs sans pareilles.

Ainsi le verbe « bousseter » (de l'anglais to boost), qui, outre le bénéfice qu'on en tire et qu'on vient de signaler, présente un bonus : une rime riche à épousseter, qui en a bien besoin. « Bousseter » nous évite de choisir entre accroître, accélérer, donner un coup de fouet, augmenter brutalement, relancer, stimuler, etc.

À mort les nuances, c'est là que gît la pensée. Or, rien de plus pénible et de plus asocial, de plus politiquement incorrect que de penser. D'ailleurs, celui qui ne pense pas, qui répète ce qu'on lui a enfourné dans l'oreille commence sa phrase par « Moi, personnellement, je pense que... », cela « bousste » (on ne dit pas « boussète ») son ego.

Bernard Leconte

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Un animal étrange

Le pluriel des mots est parfois très surprenant. Il y a quelques jours, j'entendais un commentateur qui parlait d'un nimèle, animal dont j'ignorais jusqu'à l'existence. Est-il sauvage ou domestique, je n'en sais rien. Continuant son propos, il se mit à dire des zymèles. « Tiens! me dis-je, le pluriel est extraordinaire : un nimèle, des zymèles. Quel animal bizarre! » Alors, un locuteur intervint et prononça, lui, un némail, se payant même le luxe d'ajouter : des zémails, bien que mon esprit s'accordât à croire qu'il faisait une erreur et qu'il s'agissait en réalité des zémaux. Un troisième prit la parole et dit tout simplement un nimeille et plus loin des zymeilles. Je ne comprenais plus rien à leurs propos. Poursuivant leur conversation tonique, ils abordèrent le problème des cotches, et notamment d'un cotche qui avait mal dirigé son équipe. Tout de suite, j'ai pensé que c'était plutôt une coche, nom qu'on attribue parfois à la mère des porcelets, qui s'était mal occupée de ses petits. Décrochant le téléphone, j'entrai en communication avec ce monsieur et lui exprimai mes doutes. Il raccrocha vite fait, me prenant pour un fou. Je m'interrogeais, en effet, sur ces défauts de ma compréhension, pris un dictionnaire, n'y trouvai rien de concluant et m'en allai réfléchir dans le jardin de mon père où les lilas étaient défleuris. J'y cherchai ces animaux, n'en découvris aucun. En revanche, je vis une compagnie de corbeaux qui volaient au-dessus du champ, derrière le carré de navets, et qui croassaient comme des Helvètes après leur chien. Je pensai qu'il était temps que les zoologues reconsidérassent leur classification des animaux. Fernando Pessoa, dans le 83e fragment du Livre de l'intranquillité écrivait, le 25 avril 1930 : « Mais qu'est-ce que cela a à voir avec ce que je pensais? Rien du tout, et c'est bien pourquoi je me laisse aller à le penser. »

Étienne Parize

Ils l'ont dit

« On va se régaler! »

Cette phrase qui constitue, semble-t-il, le leitmotiv des journalistes sportifs de France Télévisions, Thierry Adam, commentateur du Tour de France, l'aurait-il eue aussi en tête quand, à au moins deux reprises, il a affirmé que le grave accident dont ont été victimes deux coureurs fauchés par une voiture... de France Télévisions « faisait partie du spectacle » ? Comment un journaliste professionnel peut-il proférer une phrase d'un tel cynisme ?... Certes, avec ces étapes de plat où, sempiternellement, les échappés sont rattrapés à deux ou trois kilomètres de l'arrivée pour laisser la place à un sprint massif, les téléspectateurs peuvent être atteints de somnolence. (Heureusement, il y a les commentaires de l'excellent et érudit Jean-Paul Ollivier sur l'histoire du Tour et sur les sites et lieux particulièrement mis en valeur par le réalisateur...) Les incidents ou accidents de course peuvent donc apporter un piment bienvenu, du « grain à moudre ».

Thierry Adam n'est assurément pas un méchant homme qui se réjouit des blessures survenant aux champions de la petite reine, mais, lancé dans une logorrhée par laquelle il doit tenir l'antenne pendant des heures, il ne contrôle pas constamment son expression. Par chance, l'Espagnol Juan Antonio Flecha et le Néerlandais Johnny Hoogerland « n'ont été qu' » envoyés dans les barbelés (et gravement lésés du point de vue sportif), alors qu'ils auraient pu tomber sous les roues des autres voitures qui les suivaient. S'il y avait eu mort d'hommes, Thierry Adam aurait-il également dit que cela « faisait partie du spectacle » ? Avec une meilleure appréciation du vocabulaire... et de la situation, le commentateur aurait pu dire, en échappant aux critiques : « Ces accidents injustes font, hélas, partie de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler *la glorieuse incertitude du sport* ».

Jean-Pierre Colignon

Question écrite

Le sénateur Jacques Legendre, président de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, a interrogé le Premier ministre, le 31 mars, à propos du « Non-usage du français au jury des projets d'initiatives d'excellence éligibles au grand emprunt ». C'est le ministère de la Culture et de la Communication qui lui a répondu, le 2 juin.

Question

Un jury international examine actuellement les projets d'initiatives d'excellence qui pourront être éligibles au grand emprunt.

Il est surprenant d'apprendre que le support de l'intervention des représentants des universités françaises devant ce jury doit être préparé en anglais parce que « *le jury est international* ».

À juste titre, la Conférence des présidents d'Université s'en est émue. Elle demande que « les porteurs d'initiatives d'excellence puissent exprimer dans leur langue toutes les nuances, les complexités, les ambitions des projets qui vont dessiner la carte de la France scientifique de demain... sans que soit mise en doute la vocation de la langue française à exprimer une modernité scientifique intelligible au-delà de nos frontières ».

À la suite de cette prise de position, la possibilité de recourir à un service de traduction a été accordée mais le recours à l'anglais reste recommandé. Chacun admettra que le jury international doit pouvoir comprendre ce qu'il a à examiner. Mais la seule disposition, conforme à la loi française et au bon sens, est évidemment que les Français puissent s'exprimer en français et que la traduction de leurs propos soit assurée.

Il demande à M. le Premier ministre quelles initiatives il compte prendre, en cette semaine où, dans le monde entier, on célèbre la Francophonie pour faire respecter chez nous la loi sur la langue française, tout en assurant aux scientifiques étrangers la possibilité de nous comprendre.

Réponse

Les candidats aux projets d'initiatives d'excellence éligibles au grand emprunt ont été informés que, compte tenu du caractère international du jury, ils devaient préparer leur support d'intervention en anglais, l'utilisation de cette langue étant par ailleurs fortement recommandée pour la présentation proprement dite du projet ainsi que pendant toute la durée des échanges. Cette décision n'était pas conforme à notre cadre constitutionnel et légal, à l'application duquel il revient au ministère chargé de la Culture de veiller. Plusieurs décisions du Conseil constitutionnel, en particulier la décision nº 99-412 sur la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, précisent en effet que l'« usage du français s'impose aux personnes morales de droit public et aux personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public ; que les particuliers ne peuvent se prévaloir, dans leurs relations avec les administrations et les services publics, d'un droit à l'usage d'une langue autre que le français, ni être contraints à un tel usage ; que l'article 2 de la Constitution n'interdit pas l'usage de traductions ». Le fait de contraindre à l'usage d'une langue autre que le français, dans le cadre d'un programme « investissements d'avenir », dont le Commissariat général à l'investissement est le principal opérateur, contrevenait manifestement à la volonté du législateur. Consciente des risques inhérents à cette pratique, la Conférence des présidents d'université a dès lors effectué une mise au point en demandant que les porteurs d'initiatives d'excellence puissent « exprimer dans leur langue toutes les nuances, les complexités, les ambitions des projets qui vont dessiner la carte de la France de demain ». Elle a, ce faisant, exprimé sa confiance dans la capacité de la langue française à exprimer « une modernité scientifique intelligible au-delà de nos frontières ». Cette position sans ambiguité conforte les efforts conduits par le dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française pour doter notre langue des ressources nécessaires à l'expression des réalités du monde contemporain, dans toutes les disciplines des sciences et des techniques. Devant l'émoi suscité par cette décision dans la communauté scientifique, des dispositions ont été prises par l'Agence nationale de la recherche pour permettre aux porteurs de projets de s'exprimer

en français, via un dispositif de traduction. Cette mesure permet de rendre effective la garantie apportée par notre droit de permettre à tout chercheur de s'exprimer en français; le Gouvernement rendra compte des conditions de son application dans le rapport sur l'emploi de la langue française qu'il remettra aux assemblées le 15 septembre prochain. [NDLR: c'est nous qui soulignons.] Plus généralement, il convient d'observer qu'inciter des candidats, dans un processus de sélection, à recourir à une langue autre que celle de la République (leur droit à l'expression en français fût-il reconnu) pourrait créer entre eux une inégalité de traitement. Dans un dispositif administré par la puissance publique - différent par nature d'un colloque ou d'un séminaire dans lequel un chercheur vient exposer les résultats de ses travaux devant ses pairs –, ouvrir à ceux qui le souhaitent la possibilité d'une expression dans une langue autre que le français pourrait introduire, devant un jury sensible à l'emploi de la langue dite « globale », une inégalité entre des candidats qui, à qualité de dossier équivalente, présenteraient leur dossier en français et d'autres qui le feraient en anglais, voire entre ceux qui le feraient avec une expression parfaite en français et ceux qui le feraient dans un anglais médiocre, mais compréhensible par le jury. Seul un recours au français de plein droit et généralisé à tous les candidats, accompagné, si nécessaire, d'un dispositif de traduction, serait susceptible de lever cette ambiguïté, en créant une égalité de fait - et non plus seulement de droit - entre les candidats. Sans doute une telle mesure, pour souhaitable qu'elle soit, se heurterait-elle au poids prépondérant pris par la langue anglaise dans la recherche – plus manifeste d'ailleurs dans les sciences exactes que dans les sciences humaines et sociales : force est de constater qu'il est nécessaire aux chercheurs de maîtriser cette langue, ne serait-ce que pour qu'ils puissent communiquer entre eux par-delà les frontières. Il n'en reste pas moins que des garde-fous sont indispensables pour permettre l'expression en français de tous ceux qui souhaitent recourir à notre langue et il revient à l'État, garant de la cohésion de notre pays et de l'égalité entre les citoyens, d'y veiller.

Éloge du livre

Source d'enrichissement, la lecture présente plusieurs atouts, et non des moindres

- Elle ouvre les portes de l'éveil, de la connaissance et de l'émerveillement.
- Elle crée un espace imaginaire.
- Elle active les facultés d'observation et donne libre cours à l'inspiration.

Marcel Proust citait l'exemple d'écrivains ayant pris l'habitude de lire de belles pages avant de se mettre à rédiger.

La lecture me procure un plaisir intense. Elle est une fenêtre ouverte sur un jardin au tracé harmonieux, aux mille senteurs. Elle est à l'image d'un tableau finement brossé, aux couleurs vives ou ombrées. Elle s'assimile à une partition de musique où les mots s'égrènent et s'emplissent de douces sonorités. Pour résumer le tout, la lecture se compare à une symphonie de sons, de lumières, de parfums. La bibliothèque occupe une place privilégiée dans mon petit salon. Blottis les uns contre les autres et nimbés d'un voile de lumière le soir, à la faveur d'un éclairage tamisé, les livres captent mon regard. Je ne puis résister à l'envie d'en prendre un au hasard. Je hume sa couverture en cuir. Je laisse errer mes doigts sur toute sa surface. D'autres livres, entoilés et à la couverture souple, n'échappent pas non plus à mon attention. Je ne me lasse pas d'en feuilleter les pages patinées par le temps et écornées à force d'avoir été manipulées. Il ne sert à rien de diaboliser les médias et les techniques modernes de communication. L'ordinateur et le réseau INTERNET, avec sa toile tissée dans le monde entier, marquent une avancée certaine dans le domaine des échanges instantanés de l'information. Mais encore faut-il les aborder avec circonspection. La télévision et les ordinateurs peuvent dévorer notre temps avec leur torrent d'images.

Je ne souscris pas à certaines affirmations selon lesquelles le livre électronique se substituerait au support papier. Des esprits chagrins prophétisent même la fin du livre à plus ou moins longue échéance. L'argument souvent avancé consiste à dire qu'il suffira d'une simple pression de touche pour faire défiler sur l'écran des pages entières de livres.

Le livre ne disparaîtra pas. Il traversera les âges, car il constitue notre mémoire, une mémoire fortement ancrée en nous. Tant qu'il y aura des hommes, il y aura des livres.

Pierre Bouchart

* * *

Sur ce thème, André Suarès, dans *L'Art du livre*, publié en 1928, a su montrer en quelques lignes flamboyantes les risques de désintérêt pour la lecture.

On est, comme souvent avec lui, confondu par sa profondeur d'analyse et sa vision prémonitoire.

Il est possible que le livre soit le dernier refuge de l'homme libre. Si l'homme tourne décidément à l'automate, s'il lui arrive de ne plus penser que selon les images toutes faites d'un écran, ce termite finira par ne plus lire. Toutes sortes de machines y suppléeront : il se laissera manier l'esprit par un système de visions parlantes ; la couleur, le rythme, le relief, mille moyens de remplacer l'effort et l'attention morte, de combler le vide ou la paresse de la recherche de l'imagination particulière : tout y sera, moins l'esprit. Cette loi est celle du troupeau. Le livre aura toujours des fidèles, les derniers hommes qui ne seront pas faits en série par la machine sociale. Un beau livre, ce temple de l'individu, est l'acropole où la pensée se retranche contre la plèbe.

André Suarès

La chasse à l'anglais

Traquer les mots anglais qui s'introduisent chaque jour dans notre langue est un sport facile, qui ne nous apporte que le plaisir de confronter notre gibecière avec celle d'un autre chasseur d'anglais. Mieux vaut tirer une perdrix, on a le plaisir de la faire rôtir et de la déguster.

Quand nous avons compté plus de trente-cinq mots importés du Royaume-Uni dans une seule page du *Figaro Magazine*, nous nous lamentons, nous écrivons au journal, nous le signalons dans notre revue au tableau des horreurs. Mais nous n'arrêtons rien. Les maîtres sont les publicitaires qui introduisent des mots à consonance anglaise qui font vendre, parce qu'ils font « chic » et « nouveau ». Quand on demande un « top » plutôt qu'un corsage à une vendeuse, on est jeune, on est dans le vent, on a déjà acheté avant de voir. Lorsque l'on nous dit que l'économie a été « boostée » par des « start-up » la confiance dans ce mouvement ascendant est totale et aveugle : on ne sait pas très bien ce qu'est une « start-up » et ce que « boosté » implique. Si nous lisions que l'économie est en phase ascendante grâce à la création de jeunes entreprises, nous serions bien plus méfiants.

Mais ces mots anglais qui nous envahissent sont destinés à disparaître très vite, pour certains, au gré des ondulations de la mode. D'autres s'implanteront parce qu'ils sont bien compris, utiles, et c'est tant mieux. Notre langue évolue : nous avons digéré les cocktails, tout comme les pizzas. Pourquoi pas ?

Cependant, ce qui est plus grave, c'est notre tendance, souvent la tendance de nos journalistes, à calquer notre syntaxe sur celle de l'anglais, car nous déformons alors notre langue, nous la mutilons. « La notion de risques nucléaires pour lequel nous cherchons à établir des normes... », a dit un homme politique récemment. Là, c'est dramatique! Il ne comprend plus ce qu'il dit. Il oublie que le which

anglais (qu'il a traduit par *lequel*) correspond à un large choix de relatifs en français, et ce choix est important, car il précise et détermine la pensée. Pourquoi fallait-il établir des normes? Pour les risques ou pour la notion de risques? Il échappe avec *lequel* à ces deux seules possibilités. Il nous fait nager dans l'illogisme. Ce n'est qu'un exemple, mais la presse nous en propose bien d'autres chaque jour. Et là, nous devons réagir vite et fermement. Signalons ces fautes à qui de droit. Qu'il se couvre de honte!

Enfin, même si c'est apparemment un paradoxe, pour résister à cette invasion pernicieuse, apprenons vraiment l'anglais! Apprenons-le bien, en lisant et étudiant les meilleurs auteurs et en le parlant correctement.

Tous ne seront pas capables de le faire, inutile de se bercer d'illusions. La France ne deviendra pas bilingue sur un coup de baguette magique. Inutile aussi de commencer dès l'école maternelle à bafouiller un anglais ridicule. Que les petits Français apprennent d'abord à parler et à écrire leur langue. Les plus doués d'entre eux pourront ensuite en aborder une deuxième, l'anglais ou une autre, selon leurs goûts et la région de France qu'ils habitent. En apprenant une langue étrangère, ils comprendront le génie de leur propre langue.

Françoise de Oliveira

Une revue en trop?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commerçant...

Tableau d'horreurs



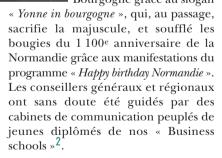
- Aucune bourgade de notre France profonde n'est épargnée par l'anglomanie galopante. Cette

photo prise par un de nos adhérents, à Montluçon (Allier), témoigne du degré de dépendance culturelle qui a envahi notre pays. Souhaitons que les Montluçonnais n'acceptent pas d'aller se faire faire un « relooking » ¹ dans un établissement qui respecte si peu leur identité.

- Après « Loire Valley »,







Existerait-il un concours couronnant le slogan le plus asservi à l'anglais ?

- La délégation DLF des Pays de Savoie a réagi par une lettre ouverte à Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, qui venait de faire un discours, à l'occasion de la manifestation Mai de la Francophonie, à Seynod, dans lequel il jurait de son attachement à la langue française. Cette délégation s'étonne que, devant tant d'engagement pour notre langue, M. Accoyer ait accepté sans broncher d'être membre du comité de pilotage de l'association annécienne (Annecy) « Outdoor Sports Valley - Home of the European Outdoor Sports Industry »!

- Le charabia, lui, résiste bien à l'anglais! Une présidente de « commission culture » (!) d'Île-de-France a présenté un texte sur les « musiques actuelles » où figurent des phrases telles que celles-ci : « L'EELV³ se félicite que la Région mette en œuvre la critérisation et la priorisation en faveur d'actions sociales... » ; « Les écologistes souhaitent une ambition plus large en intégrant les problématiques de protection de l'environnement... » ; « ... pour l'ensemble des sites susceptibles d'être impactés par l'événement... » ; « ... attention particulière à la minimisation des déchets... ».

Marceau Déchamps

- 1. Le mot Relooking, « changement de style ou d'allure », figure au-dessus de la porte d'entrée.
- 2. Beaucoup d'écoles de commerce en France ont ainsi été rebaptisées ces dernières années.
- 3. Europe Écologie Les Verts.

Tableau d'honneur

- Le Figaro du 29 juin 2011 nous apprend que « le niveau des élèves du primaire progresse en français » et que « Luc Chatel [ministre de l'Éducation nationale, NDLR] se félicite de l'amélioration des évaluations en CE1 et CM2 ». Ne boudons pas notre plaisir même si les progrès observés (de 47 % à 51 % d'élèves ayant des acquis très solides en français) peuvent nous paraître encore très insuffisants. À noter que l'évaluation en mathématiques a fait également apparaître un progrès. Cela tend à confirmer le lien qui existe entre la maîtrise de langue la la compréhension des concepts et des raisonnements mathématiques.

- Nos compliments à Yvette (Nancy), rédactrice anonyme d'un courrier des lecteurs dans le magazine *ELLE*. Après avoir déploré l'emploi de nombreux termes anglais qui émaillent la publicité trouvée dans les pages de ce magazine, elle conclut avec humour : « Je vais revoir mes cours d'anglais, of course l' Je ne serai jamais une "fashionista woman"²... car je suis une old many de 74 ans. »

Nos compliments également au magazine *ELLE* qui a accepté de publier cette critique.

- Nous avons été informés de l'organisation d'un congrès de l'International Society for cultural History (ISCH) à Lunéville. M. Bronislaw Geremek, directeur de l'Institut d'histoire culturelle européenne, et le professeur Didier Francfort l'université de Nancy, organisateur du colloque, inquiets de la portion congrue laissée au français, recherchent des fonds en utilisant l'argumentaire suivant : « Ce symposium interdisciplinaire se proposera notamment de replacer la francophonie au cœur de son programme en offrant des dispositifs de traduction simultanée, de sorte que l'exécution du français dans la vie internationale permette, à parité avec l'anglais, de se maintenir comme outil de réflexion scientifique. » Nous ignorons à ce jour si le professeur Francfort a pu obtenir les fonds recherchés, mais nous l'encourageons et nous nous réjouissons de sa démarche en faveur de la langue française.

- Par un arrêt daté du 29 juin 2011, la Cour de cassation a jugé, pour la première fois, que des objectifs commerciaux rédigés en anglais ne pouvaient être proposés aux salariés, même si ces derniers maîtrisent parfaitement la langue anglaise. Ce jugement constitue un succès marquant dans l'application de la loi du 4 août1994 (loi Toubon).

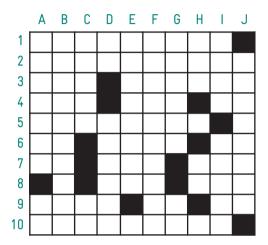
Marceau Déchamps

^{1. «} bien sûr ».

^{2. «} femme à la mode ».

^{3. «} vieille ».

Mots croisés de Melchior



- 1. Le défenseur de la langue française.
- 2. Ne sera plus très loin.
- 3. Lettres pour rire. Et effets?
- 4. Mont corse explosé. Lettres de renard. Nous protège ou nous terrasse.
- 5. Où vas-tu?
- 6. Pour bronzer. Berger amoureux. Carpe.
- 7. Pour arroser sans fin. Demain sans demain. Collège contemporain.
- 8. Aide la digestion à reculons. Affirmatif.
- 9. Jean en était dépourvu. Sans traduction. Dirigé par la Marine.
- 10. Attendras quelque chose d'agréable.

- A. C'est la musique qui plaît tant au numéro un. Le début d'une peccadille.
- B. Ressentîmes.
- C. À servir sur le zinc. Réussi la tête en bas.
- D. Cité calme. Amant de Mariane.
- E. Ainsi l'appelait Xantippe.
- F. Suédois ou Norvégien.
- G. L'étonnement les a rendus idiots. Matière de silence.
- H. N'améliore pas le café. Compagnie restreinte.
- l. Fort. Brouillés ou à la neige.
- J. Un simple regard peut l'être.

« Pour les Nuls »



Invité d'honneur de notre déjeuner du 9 juin (voir page II), l'écrivain et directeur de collection Jean-Joseph Julaud avait choisi de répondre aux questions des participants.
Grâce à Alexandre François, qui a transcrit l'enregistrement, nous reproduisons sa première réponse.

Q.: Pourquoi avez-vous intitulé vos livres « pour les Nuls »?

J.-J. Julaud: L'histoire de la collection « pour les Nuls » commence en 1987, à New York, où se réunissent des libraires et des éditeurs comme John Kilcullen. Lors d'un déjeuner, ce dernier propose de faire un livre expliquant simplement le domaine complexe de l'informatique. Le cahier des charges à respecter comporte trois éléments dominants : mettre le lecteur en confiance en lui promettant de tout lui expliquer, sans aucun mot compliqué, en avançant pas à pas; ajouter un peu d'humour ; transmettre autant de savoir que les livres compliqués. Quatre ans plus tard naît, à San Francisco, le premier livre sous le titre « MS-DOS for Dummies ». Pour ceux qui connaissent l'anglais, « for dummies » [« pour les demeurés », NDLR] n'est pas très flatteur et pourtant, ce livre a beaucoup de succès là-bas. On publie plusieurs autres livres dans le domaine de l'informatique et rapidement, en deux ou trois ans, la collection « for Dummies » devient numéro un aux États-Unis. Les Américains décident alors de transformer la collection « for Dummies » en licence pour la vendre aux pays étrangers. En France, la maison d'édition Sybex l'exploite pendant deux ans avant de faire

faillite en 1998. Dès lors, les plus grandes maisons d'édition sont intéressées pour reprendre la licence, sachant que la collection a connu aux États-Unis un succès très important non seulement dans le domaine de l'informatique, mais aussi dans des sujets généraux – par exemple *Le Jardin pour les Nuls* ou *Élever son chien pour les Nuls*.

En 1998, le directeur des éditions First, Serge Martiano, pour lequel je commençais à travailler, me dévoile secrètement son intention d'acheter la licence « for Dummies », qui sera traduite en France par « pour les Nuls » – employée bien évidemment au second degré, dans un registre humoristique. Il me propose d'écrire le premier livre en français, non traduit de l'anglais. Ce sera Le français correct pour les Nuls, qui paraît en 2001. Ce livre crée la surprise, car tous les lecteurs associaient habituellement la collection « pour les Nuls » à l'informatique. Malgré tout, le livre marche et atteint actuellement les 100 000 exemplaires. Mais le coup de tonnerre ne s'était pas encore manifesté. En 2003, mon éditeur me propose d'écrire L'Histoire de France pour les Nuls. Face à ma réticence, il me donne à lire « The Canadian History » et « The British History », vendu à 20000 exemplaires en Grande-Bretagne. Deux mois plus tard, je maintiens mon refus de traiter un sujet aussi périlleux que l'Histoire, que je considère comme propriété de l'Université en France. Le directeur financier, Vincent Barbare (P-DG de First depuis) me convainc alors, plus en raison de l'amitié qui nous lie que par de gros à-valoir. J'ai commencé l'écriture en novembre 2003, puis remis mon manuscrit en mai 2004. Personne n'y croyait vraiment, sauf mon éditeur. Avec une première distribution à 1500 exemplaires sur un tirage de 5000, tout le monde s'attendait à la mort proche du livre. Une semaine après, la totalité du tirage était écoulée et, partout, les libraires en redemandaient. Au Noël suivant, nous étions à 100000 et maintenant nous sommes à un million! Par la suite, j'ai continué la collection « pour les Nuls », avec La Littérature française pour les Nuls l'année suivante, puis La Géographie française pour les Nuls et récemment La Poésie française pour les Nuls, dont l'écriture fut un grand bonheur pour moi.

À l'intérieur de la marque, j'ai également créé des collections pour lesquelles j'ai recruté des auteurs comme celui de *La Corse pour les*

Nuls. Je l'ai rencontré en 2009, au Salon du livre d'Autun. Je reprenais alors le train et, par le plus grand des hasards, je me suis retrouvé face à ce jeune homme avec qui la conversation s'est engagée. J'apprends que sa famille est corse depuis toujours et que ses ancêtres ont été adoptés par Pozzo di Borgo. J'apprends aussi qu'il est nègre pour les hommes politiques, qu'il a fait plusieurs ouvrages spécialisés et qu'il intervient régulièrement à la radio et à la télévision. Voilà donc un homme qui sait écrire et qui est certainement très informé sur la Corse. Or il n'est pas facile d'écrire sur la Corse – je dirais que c'est explosif! - donc il me fallait un vrai Corse, suffisamment diplomate et souple dans son écriture. Et comme il possédait de l'humour, je lui ai parlé de ce livre. Il a été immédiatement enthousiasmé puis, quatre mois plus tard, il nous livrait 500 pages extraordinaires, où la Corse devient une île magique. À ce jour, le livre a été réimprimé cinq fois ; c'est un des plus gros succès de la nouvelle collection « Régions de France ».







Jean-Joseph Julaud, écrivain, est né en 1950 à Beslé-sur-Vilaine (Loire-Atlantique).

Diplôme : CAPES de lettres modernes.

Carrière: professeur d'histoire-géographie (1970-1990), puis de lettres (1990-2004). Écrivain (depuis 2004), membre de l'académie de Bretagne et des Pays de la Loire.

Parmi ses œuvres : Le Sang des choses (prix de la nouvelle de la Ville du Mans 1983) ; La Nuit étoilée (prix de la fondation Paul-Ricard 1984); Pour mieux dire « Peut mieux faire » (1986); Mort d'un kiosquier (1994); On dit, on prononce, on écrit, on conjugue, Mon enfant est au collège et je le soutiens efficacement et Mon enfant est à l'école primaire, je le soutiens efficacement (1999) ; Le Petit Livre du français correct (2000, 2002, 2005); Tu feras l'X (Grand prix des écrivains de l'Ouest, 2002) et Le français correct pour les Nuls (2001); Le Petit Livre de la conjugaison correcte (2002); Café grec (2003); L'Histoire de France pour les Nuls (2004); La Littérature française pour les Nuls et La Marche de l'Empereur (trois livres pour enfants) (2005); Le Petit Livre des grandes dates de l'histoire de France, Anthologie de la poésie française et La Géographie française pour les Nuls (2006) ; Camarón (2008). Site: www.jjjulaud.com.

Décoration : chevalier des Palmes académiques.

Nouvelles publications



LE FRANÇAIS, QUELLE HISTOIRE!, de Jean-Benoît Nadeau et Julie Barlow Télémaque, 2011, 462 p., $22 \in$

Non, le français n'a pas dit son dernier mot, comme le proclame ce fabuleux ouvrage, propre à réjouir nos adhérents et tous ceux pour qui notre langue n'est pas et ne sera jamais une vieille lune obsolète. Et les auteurs, deux journalistes canadiens, une anglophone et un francophone, nous le prouvent à grands renforts de chiffres rassurants, comme le nombre de francophones dans le monde, passés de

200 à 220 millions en 2010. Ils nous citent la quantité d'étrangers de tous bords qui ont adopté aujourd'hui la langue de Montaigne, Racine, Voltaire, Proust, Yourcenar...

Surtout, ils nous présentent une biographie inédite du français, drôle et impertinente, qui tord le cou à quelques poncifs.

Comment est né le français et... le purisme – Si Richelieu le veut – La guéguerre des dicos – Le français rebelle – Le français par choix – Le vaisseau amiral de la Francophonie... La fin du français ? Voilà ce que nous offrent deux polyglottes attentifs et passionnés, auteurs également d'*Ils sont fous, ces Français*, qui ont eu l'énorme chance (!) de vivre trois années à Paris... Sept tableaux d'une grande limpidité et une abondante bibliographie. Nicole Vallée



Jean-Pierre Colignon vient de publier dans la collection « Les timbrés de l'orthographe », des éditions de l'Opportun (11 € chacun):

- « TOUS LES CHEMINS MÈNENT À ROME » ... ET 100 AUTRES EXPRESSIONS POUR FAIRE LE TOUR DU MONDE $(182~{
m p.})$

Parmi toutes les expressions que nous ont laissées en héritage l'Histoire, la littérature, la Bible, les mythologies, la politique ou le théâtre, Jean-Pierre Colignon a eu la bonne idée d'en rassembler une centaine où figure un nom de lieu (pays, région, ville, cours d'eau, montagne, rue...). Certaines sont utilisées à longueur de journée

comme « Ce n'est pas le Pérou », « Bâtir des châteaux en Espagne » ou « Aller à Canossa », mais d'autres, tout aussi pittoresques, ne nous sont guère familières et pourtant elles ne manquent ni de saveur ni de racines intéressantes. Comme « être de la courtille » (être à court d'argent) ou « aller à Tataouine » (être envoyé dans un trou perdu). La petite histoire et de nombreuses anecdotes en fournissent la genèse. Et l'auteur, qui ne manque pas d'esprit, nous fait part de ses observations. Regardez bien si vous survolez Troyes : cette ville a vraiment la forme d'un bouchon de champagne. Et Jean-Pierre Colignon, qui « n'est pas de Lunel » et « ne prendra jamais Paris pour Corbeil », nous offre bien des réflexions pétillantes, graves, souriantes ou discrètement égrillardes, de Landerneau à Zanzibar, de Dantzig à Cancale... Prenons le bon chemin en lisant Colignon, et pour aller à Rome, impossible de se tromper! Jacques Dhaussy



- LES MOTS DE TOUS LES RECORDS (158 p.)

Jean-Pierre Colignon nous régale, une fois de plus, avec son nouvel ouvrage consacré à certains aspects de notre richissime langue française. Ces *Mots de tous les records* constituent un inventaire ludique et passionnant de noms et de performances langagières diverses dues à des virtuoses de notre langue, qu'ils soient quasi anonymes ou alors illustres, comme Victor Hugo. Quel est le nom le plus long de

notre langue ? « Anticonstitutionnellement », mais seulement si l'on exclut le langage scientifique le plus spécialisé. Si on l'inclut, il s'agit alors d'un substantif géant que je vous épargne, le nom savant de la riboflavine, ou vitamine B. Jean-Pierre Colignon nous donne – entre autres – des listes de termes comprenant le plus grand nombre donné d'une lettre. Pour le a: c'est bien « abracadabrant » voire « abracadabrantesque », ce dernier ressuscité par Jacques Chirac il y a quelques années, comme on s'en souvient. Je choisis cet exemple à dessein pour souligner une qualité essentielle du livre, et caractéristique comme toujours de l'approche savante mais souriante, et non rébarbative de notre bon maître dont la richesse de vocabulaire impressionnante ne comprend pas le mot « dormir », semble-t-il : des notes de culture générale qui touchent au cinéma, aux écrivains et poètes, à l'histoire ou à la chanson.

Bien entendu, un tel opuscule donne le loisir au lecteur de tenter d'ajouter des entrées à celles choisies par l'auteur. Parmi les digrammes les plus rares (un son pour deux lettres), oz se trouve dans Les Carroz-d'Arâches, une commune de Haute-Savoie : il faut le savoir. On ajoutera évidemment le film Le Magicien d'Oz, avec Judy Garland.

Pour les noms composés comprenant le plus de traits d'union, arrive en deuxième position un « je-ne-sais-quoi ». Jean-Pierre Colignon nous gratifie des paroles d'une chanson créée par Yvette Guilbert avec ce substantif! Il en existe au moins une autre, qui en fait son argumentaire, si on peut dire : *Un P'tit Je Ne Sais Quoi* par les Chats sauvages avec Dick Rivers, mais orthographiée sans trait(s) d'union en 1961! Vous constaterez que ce petit volume peut donner matière à de nombreuses heures de plaisir sans cesse renouvelé, tout en enrichissant nos connaissances de manière exponentielle. Un grand bravo donc! Christian Nauwelaers



LE CHAT, de Jean Pruvost, préface de Philippe Geluck, nombreuses gravures d'époque Honoré Champion, « Champion les mots », 2011, 150 p., 9.90 \in S'il fut dieu en Égypte, le chat n'en est pas moins souvent martyrisé en Europe. Jusqu'à Louis XV, il y eut encore des bûchers où l'on jetait des chats noirs, serviteurs de Satan, bien sûr. *L'Encyclopédie* ose affirmer que « *la tête de chat réduite en cendre soigne les yeux* » et que sa « *fiente étalée sur le crâne soigne la calvitie* ». Heureusement, d'après Pierre Larousse, les amoureux des chats remontent à la plus haute antiquité,

à commencer par Homère, tout comme le divin Platon, puis ce furent Mahomet, Du Bellay, Ronsard, Richelieu, Gautier, Baudelaire...

De nos jours, d'innombrables bandes dessinées le célèbrent, que l'auteur se fait une joie de nous présenter. Retrouvons le chat dans divers dictionnaires, citations tirées d'auteurs grands et petits, des proverbes, des dictons. N'en retenons qu'une : « Animal surnaturel qui vous regarde fixement, et avec une grande compassion ; car seul le chat sait où vous entraîne votre destin minuscule. » Index des mots et noms propres, bibliographie. Une collection offrant un voyage au cœur des mots, propre à enchanter ceux qui veulent découvrir ou approfondir le thème présenté. N. V.



Comment ils sacrifient l'éducation de nos enfants LE PACTE IMMORAL. COMMENT ILS SACRIFIENT L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS, de Sophie Coignard Albin Michel, 2011, 288 p., $19,50 \in$

Par l'auteur, grand reporter au *Point*, d'une quinzaine d'ouvrages sur les dysfonctionnements et les injustices de la société hexagonale, une bouleversante enquête concernant les aberrations et les dérives de l'Éducation nationale. On attribue des CAPES à des candidats qui n'ont pas eu la moyenne, et qui seront affectés à des classes difficiles... Une pédagogie « nouvelle » où l'orthographe est

« matière à discussion », ce qui amène certains enseignants à faire faire des dictées en cachette. Une farandole de ministres, tous acharnés à faire passer « leurs » réformettes. Des idéologues, des syndicats qui, en toute impunité, mènent l'école à la ruine, grâce à un révoltant « pacte immoral ». « L'école des fous »... « Ministres et otages »... « Diafoirus est de retour »... « Le vrai patron est à Bercy ». Ce document féroce, non sans être divertissant, sera-t-il lu, compris et efficace ? N. V.



Exceptionnellement pour cet ouvrage, qui se lit comme un roman, voici deux avis : UNE LANGUE VENUE D'AILLEURS, d'Akira Mizubayashi, préface de Daniel Pennac Gallimard, « L'un et l'autre », 2011, 278 p., 21,50 €

• Ah, quel délicieux récit, propre à combler tous nos adhérents, nos amis et connaissances, tous ceux qui ont des liens admiratifs et affectueux avec la langue française! Une histoire toute simple, cependant: comment un jeune Japonais, dans les années 1970, juge son idiome natal paralysé par le conservatisme et, approuvé, aidé par son

père, se lance à cœur perdu, pour renaître dans la conquête d'un nouvel outil à penser, la langue française, qu'il va étudier et maîtriser parfaitement, à l'université de Montpellier. Bien sûr, cela ne s'est pas fait tout seul. Il s'agit d'un long et patient apprivoisement... couronné par un séjour de trois ans rue d'Ulm, un mémoire sur Rousseau et le mariage avec une Française. N. V.

• Ceci n'est pas nouveau : depuis longtemps, les amoureux les plus ardents de notre langue sont souvent des étrangers, qui découvrent avec ravissement sa beauté et sa finesse. Jeune étudiant japonais désabusé par la phraséologie creuse soixante-huitarde qui gâche ses études (eh oui, même au Japon), notre intellectuel exigeant se prend de passion pour un compatriote philosophe et essayiste, Arimasa Mori, venu vivre à Paris dès 1952 et dont les textes le bouleversent. L'auteur apprend le français avec une véritable frénésie, décuplée par sa rencontre avec l'œuvre de Rousseau et par... Mozart, en particulier *Les Noces de Figaro*. Venu étudier à Montpellier grâce à une bourse du gouvernement français, Akira Mizubayashi poursuit avec opiniâtreté sa quête de perfectionnement, et il rencontre même l'amour en la personne d'une étudiante : Michèle. Aujourd'hui, il enseigne à Tokyo et ce livre, écrit dans un style classique et épuré, est un témoignage vibrant pour notre langue, qui est aussi un mode de pensée, de culture et de vie. La citation qui suit donne la mesure de l'ouvrage : « *Le plaisir éprouvé dans la recherche d'une liberté possible au sein même des limitations prescrites par la langue française est incommensurable*. » On ne saurait mieux dire... C. N.



LE MARIAGE, de Khalid Alaoui, préface d'Alain Rey, nombreuses gravures d'époque Honoré Champion, « Champion les mots », 2011, 144 p., $9 \in$

« Le mariage, nous dit Montaigne, a pour sa part l'utilité, la justice, l'honneur et la constance... » Mais pour son ami Charron : « ... un rude et dangereux marché et une bien épineuse et poisante liaison, s'il est mal rencontré... » Et Duckett de conclure : « ... le mariage est la grande affaire de l'homme ici-bas... que d'intérêts s'y trouvent engagés, la liberté, la dignité humaine, le présent et l'avenir! » Notre auteur nous présente donc : « Les premiers pas du mariage au siècle de la Renaissance » ; « Le

mariage au siècle des philosophes » ; « Le mariage dans les grands dictionnaires de la seconde moitié du XIXe siècle » ; « Le mariage de nos jours : mode d'emploi »... Une citation de Victor Hugo pour terminer : « Le mariage est une greffe : ça prend bien ou mal. » Index des mots et des noms propres, bibliographie. N. V.



Deux rééditions ultra-bienvenues.

LES MOTS-CARESSES, PETIT INVENTAIRE AFFECTUEUX, de Marie Treps CNRS Éditions, 2011, 434 p., 14,90 €

Oui, une savante linguiste et sémiologue peut aussi être l'auteur d'ouvrages de gai savoir. Qu'il est donc réjouissant celui-ci, consacré aux tendres mots de l'affection. Ces mots hypocoristiques sont extraits de tous les domaines de notre vie, de tout ce que nous offre notre monde, la faune, la flore, les hommes, la société : mon chaton

et mon canard, mon ourson et mon renard... ma carotte et mon feu follet... ma brioche et ma poulette... ma canaille et mon polisson... mon angelot et ma diablesse... ma pitchoune et ma bobonne... ma houri et ma mousmé... Il vous faudra des années pour charmer de tous ces mots vos proches et votre entourage. Abondante bibliographie (avec aussi les publications, films, émissions télévisées, enregistrements) et index. N. V.



UN POINT, C'EST TOUT ! LA PONCTUATION EFFICACE, de Jean-Pierre Colignon Victoires éditions, 2011, 158 p., $13 \in$

Que serait aujourd'hui le meilleur des textes sans une ponctuation adéquate et pertinente, même si nos ancêtres ne s'en embarrassaient guère? Un grand spécialiste de la langue française, qui nous honore de son amicale collaboration, nous présente chacun des treize signes de ponctuation, avec leurs différentes utilisations, illustrées d'exemples tirés de la littérature et de la presse. Il n'a aucun

mal à nous persuader qu'un texte ne peut être intelligible, dénué d'ambiguïtés, que s'il est pourvu à bon escient de ces signes indispensables qui « lui confèrent une organisation stylistique, des inflexions à la fois fines et variées ». N. V.



L'ART DE SE TAIRE, de l'abbé Dinouart, préface d'A. de Baecque Payot, $2011, 144 \, \mathrm{p.}, 6 \in$

Que voilà une réédition bien inspirée d'un précieux petit traité datant de 1771. Certes, le brave ecclésiastique, polémiste, érudit et bel esprit, entendait conseiller le silence d'abord aux « nouveaux philosophes » de son temps, les encyclopédistes notamment, et cela, en matière de religion. Cependant, la plupart de ses maximes et conseils demeurent d'une surprenante actualité. « Le temps de se taire doit être le premier dans l'ordre ; et on ne sait jamais bien parler qu'on n'ait appris auparavant à se

taire. » Le prolifique abbé Dinouart, auteur de nombreux ouvrages de morale, de piété, de récits édifiants, a aussi écrit *Le Triomphe du sexe*, destiné à « *démontrer que les femmes sont en tout égales aux hommes* ». Ce qui ne manqua pas de lui valoir les foudres de son évêque... N. V.

MORCEAUX EXQUIS, de Federica Tamarozzi et Gilles Boëtsch



Éditions Beaux-Arts, 2011, 47 p., 10 € (à commander sur l'internet à : beauxartsmagazine.com)

Ce très joli ouvrage relié, abondamment et excellemment illustré, est le catalogue d'une exposition de la Fondation EDF, présentant toutes sortes d'objets, beaux, curieux, inattendus, charmants, voire bizarres autant qu'étranges, en rapport avec les principales parties du corps humain. La bonne, la géniale idée fut d'accompagner tous les tableaux explicatifs d'un florilège de proverbes, dictons, aphorismes de multiples provenances, ô combien pertinents, que vous allez

retrouver ici. Il y en a de très connus, mais d'autres pas du tout, dont certains sont énigmatiques : « Le mensonge a les jambes courtes » ; « Morsure de brebis ne passe jamais la peau » ; « Bouche fraîche et pieds au sec » ; « Boire selon sa barbe » ; « L'œil du patron engraisse le cheval » ; « La loi a le nez en cire ». Puisse votre cerveau ne pas loucher... N. V.



CRITIQUE LITTÉRAIRE. LE TALENT EST TOUJOURS D'ACTUALITÉ, d'Alexandre Vialatte $Arléa, 2010, 148 \, \mathrm{p...} \, 17 \, \in$

Mais oui, comme le précise le sous-titre, le talent est toujours d'actualité, de même que les chroniques littéraires abondamment fournies par l'auteur à un quotidien de province, un hebdomadaire et un mensuel nationaux, ne sont en rien démodées. La plupart ont été écrites – et avec quelle verve ! – il y a une soixantaine d'années. Certaines « gloires » de l'après-guerre sont tombées dans l'oubli, d'autres se sont imposées (à tout jamais ?). Toutes méritaient de figurer

dans ce recueil, de Jean Anglade à Louise de Vilmorin, en passant par Buzzati, Dumas, Green, Ionesco, Mauriac, Paulhan..., soit quarante-deux en tout! Et une devinette, une, pour terminer et vous allécher. De qui est-il question: « D'aucuns le prenaient pour un éléphant qui piétinait un jardin de Le Nôtre, mais ils s'apercevront qu'il danse un pas classique, qu'il est subtil et traditionnel. » (La Montagne, 1er février 1970.) N. V.

Reponse: Eugene Ionesco.

À signaler :

- PÉRIL EN LA DEMEURE. REGARD D'UN AMÉRICAIN SUR LA LANGUE FRANÇAISE, de Robert J. Berg (France Univers, 2011, 176 p., 25 €).
- AU PLAISIR DES MOTS. LES MEILLEURES CHRONIQUES !, de Claude Duneton (Points, « Le goût des mots », (2011, $330 \text{ p.}, 7 \in$).
- À paraître, de Jean-Pierre Colignon :
- PARTICIPE PASSÉ (Victoires Éditions).
- ÉVITEZ DE DIRE (Éditions de l'Opportun, « Les timbrés de l'orthographe »).

* * *

- LES MOTS DE MA VIE, de Bernard Pivot (Albin Michel, 2011, 366 p., 20 €).
- _ LE FRANÇAIS, NOTRE MAISON. PETITS ESSAIS SUR L'USAGE DU FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI, textes réunis par Jean-Marie Vodoz (Éditions Zoé, 2011, 96 p., 13 €).
- HISTOIRE DU VOCABULAIRE FRANÇAIS. ORIGINES EMPRUNTS ET CRÉATION LEXICALE, d'Olivier Bertrand (Éditions de l'École polytechnique, 2011, 230 p., 17,50 €).
- _ MALIN COMME UN SINGE, RIRE COMME UNE BALEINE. ORIGINE, HISTOIRE ET SIGNIFICATION PRÉCISE DE 102 EXPRESSIONS ZOOLOGIQUES, de Jean Maillet, préface de Jean-Pierre Colignon (Éditions de l'Opportun, « Les timbrés de l'Orthographe », 2011, 154 p., 9,90 €).
- LES BIZARRERIES DE LA LANGUE FRANÇAISE. PETIT INVENTAIRE DE SES SUBTILITÉS, de Daniel Lacotte (Albin Michel, 2011, 222 p., 12 €).
- _ BOLCHEVÍK, MAZOUT, TOUNDRA ET LES AUTRES. DICTIONNAIRE DES EMPRUNTS AU RUSSE DANS LES LANGUES ROMANES, d'Éva Buchi (CNRS Éditions, 2010, 720 p., 39 €).
- LE LIVRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, d'Agnès Rosenstiehl, illustrations de Pierre Gay (Gallimard jeunesse, 2010, 112 p., 12,90 €).